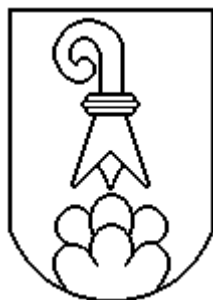


# RAPPORT DE GESTION

# 2002



MUNICIPALITE DE DELEMONT

## PREAMBULE

La fin de l'année 2002 a marqué la moitié de la législature. Le Conseil communal a présenté au Législatif, en début 2003, l'état de réalisation de son programme de quatre ans. Il a été possible de constater avec satisfaction que les principaux dossiers de la législature sont en cours ou sous toit, s'agissant notamment des crédits d'investissement !

Au nombre de ces crédits figurait celui prévoyant la rénovation de l'ancien Arsenal et son affectation à des buts socio-culturels. Le peuple a approuvé ce crédit qui lui était proposé par le Conseil de Ville, ce qui permettra la conduite des travaux. Après l'achèvement de la première étape des travaux de réaménagement de la Vieille Ville (projet Danse sur la Doux), le peuple a également accepté – au début 2003 – le projet prévoyant l'amélioration de la Place de la Gare. Même si toutes les questions posées par ces aménagements ne sont pas entièrement réglées (on pense ici aux délicats problèmes de la circulation et de l'animation commerciale en Vieille Ville), le Conseil communal estime que des étapes importantes ont été franchies pour améliorer la qualité des espaces urbains en ville de Delémont.

Les travaux liés à ces crédits seront d'autant plus bienvenus que l'année 2002 a été assombrie par un net ralentissement conjoncturel. Le nombre de nos concitoyens frappés par le chômage a augmenté, ainsi que celui des entreprises préoccupées par la continuité de leurs activités, notamment pour celles d'entre elles prioritairement orientées vers l'exportation. Au moment où le présent rapport est remis au Conseil de Ville, aucun signe d'amélioration n'est perceptible. On verra, en consultant les données fournies dans ce rapport de gestion, que le nombre des permis de construire délivrés, tout comme les quantités d'électricité consommées, marquent nettement le pas. Les clignotants économiques sont très clairement à l'orange...

Les nouvelles ne sont pas très bonnes non plus sur le plan des finances publiques. L'évolution alarmante des coûts de la santé, en bonne partie répercutés sur les communes, menace la marge de manœuvre financière de celles-ci ! Il faut impérativement que les mesures de stabilisation promises par le Canton produisent rapidement des effets, et que les projets de révision de la péréquation des tâches et charges entre l'Etat et les communes soient enfin examinés par le Parlement si l'on veut éviter l'étranglement financier des communes. Comme les autres localités du Canton, Delémont a épuisé les possibilités d'économies. Une nouvelle augmentation des charges financières venant de l'autorité cantonale entraînerait inéluctablement des diminutions de prestations !

A la fin 2002, après 10 ans passés à l'Exécutif communal, M. Jean-Paul Miserez a présenté sa démission. Le Conseil communal lui adresse ses chaleureux remerciements pour le travail accompli au sein du Département de la culture, de la jeunesse et des sports, puis du Département des travaux publics.

M. Miserez a été un magistrat engagé et un collègue apprécié, auquel vont nos vœux les meilleurs pour son avenir personnel et professionnel. Le Conseil communal le remercie de son engagement comme il remercie toutes celles et ceux qui, membres du Conseil de Ville, des commissions communales, du personnel de la Municipalité, citoyennes et citoyens, ont apporté leur concours à l'animation de la vie publique et au bon fonctionnement de notre cité.

Pierre-Alain Gentil, maire  
Madeleine Amgwerd, vice-maire  
Jean-Paul Miserez, conseiller communal  
Rémy Meury, conseiller communal  
Patricia Cattin, conseillère communale  
Gilles Froidevaux, conseiller communal  
Renée Sorg, conseillère communale

Remarque : Les termes utilisés dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin

Delémont, mai 2003

# **1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE**

(responsable : M. Pierre-Alain Gentil, maire)

## **1.1 Corps électoral**

En 2002, le corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur 1 objet, qui a été accepté.

### **Votation du 22 septembre 2002**

1) La demande de crédit de Fr. 1'710'000.- destiné à l'aménagement de l'ancien Arsenal.

Electeurs inscrits	:	8396
Cartes rentrées	:	2956
Bulletins rentrés	:	2920
Bulletins blancs	:	36
Bulletins nuls	:	8
Bulletins valables	:	2876
Nombre de oui	:	1631
Nombre de non	:	1245
Participation	:	35,20%

## **1.2 Conseil de Ville**

Présidente	:	Mme	Marie-Anne Rebetez
1 <sup>er</sup> vice-président	:	M.	Michel Rion
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	:	Mme	Françoise Doriot
Scrutateur	:	M.	Francesco Prudente
Scrutateur	:	M.	Christophe Schaffter
Secrétaire	:	Mme	Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 11 fois en 2002, ce qui représente quelque 28 heures de débats. Le taux de présence a été de 95 %.

Le Bureau s'est réuni à 19 reprises, ce qui représente environ 13 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 1 résolution, 13 questions écrites, 1 interpellation, 9 postulats et 12 motions.

Cinq membres ont quitté cette autorité en 2002 : Mmes et MM. Andrée Broquet, PDC-JDC; Philippe Rais, PCSI; Josiane Puipe, PCSI; Denis Hostettler, PLR; Christophe Schaffter, CS•POP.

Le Conseil de Ville a accepté les 65 objets que lui a soumis le Conseil communal, dont 1 a été soumis au Corps électoral en 2002 et 2 en 2003.

Le Bureau du Conseil de Ville a rencontré les Bureaux des Législatifs du Jura et du Jura bernois, à Moutier.

## **1.3 Conseil communal**

Président	:	M.	Pierre-Alain Gentil, Département de la mairie
Adjointe	:	Mme	Madeleine Amgwerd, Département des finances et des écoles
Membres	:	M.	Jean-Paul Miserez, Département des travaux publics
		M.	M. Rémy Meury, Département des affaires sociales et du logement
		Mme	Patricia Cattin, Département de la culture, de la jeunesse et des sports

M. Gilles Froidevaux, Département de l'énergie et des eaux  
Mme Renée Sorg, Département de l'urbanisme  
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, secrétaire communale

En 2002, le Conseil communal a tenu 41 séances et le taux de présence s'est élevé à 95,4%.

#### **1.4 Administration générale et Secrétariat communal**

Parmi les tâches dévolues à l'administration générale se trouvent l'accueil et la mise sur pied de certaines manifestations. Dans ce cadre, conformément au nouveau règlement sur les allocations de naissance, une lettre de félicitations est adressée aux heureux parents delémontains. En ce qui concerne les nouveaux arrivants, le dossier d'accueil qui leur est envoyé a été complété.

#### **1.5 Informatique**

Durant l'année 2002 le projet de câblage en fibre optique des différents bâtiments communaux a été poursuivi et finalisé. Ce travail est réalisé conjointement avec le Service informatique cantonal, car des bâtiments communaux et cantonaux se trouvent sur le parcours emprunté par la fibre optique. Les bâtiments reliés par fibre optique sont :

- |                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| - Atelier des services industriels | - Régiogaz  |
| - Bâtiment AVS/ASL                 | - Gros-Seuc |
| - Bibliothèque de la ville         | - Château   |
| - Bibliothèque des jeunes          | - Châtelet  |
| - Ludothèque                       |             |

En outre, cette interconnexion avec le Service informatique cantonal a permis de faire bénéficier certains services communaux d'un accès amélioré aux services cantonaux. Ainsi, l'agence AVS accède directement, via la fibre optique, à la Caisse de compensation à Saignelégier. La Police municipale peut également interroger en direct les données de l'Office des véhicules (OVJ).

Afin de permettre la réalisation du projet TIC 2002 et d'en assurer le suivi, le Conseil de Ville a accepté la création d'un poste d'informaticien auprès des écoles (primaires et secondaire). Le projet TIC 2002 est achevé. Les bâtiments des écoles primaires du Gros-Seuc, du Château, des Traversins et du Châtelet ont été câblés afin de réaliser un réseau informatique pour permettre un accès unique à internet et en simplifier ainsi le contrôle et réduire les coûts de connexion. Les autres bâtiments périphériques distants ont été équipés d'un accès internet avec la technologie ADSL. Chaque classe primaire et maternelle est désormais équipée d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une connexion internet.

L'accent a également été mis sur la mise en place d'un système sécurisé afin de prévenir l'intrusion de virus et de limiter les sites internet visitables.

Aucune panne ni incident perturbant n'est survenu lors de l'exercice 2002.

#### **Réseau intercommunal**

La collaboration intercommunale en matière d'informatique se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée dans les communes membres.

#### **1.6 Personnel**

Les mutations suivantes ont été opérées dans l'effectif du personnel communal en 2002 :

##### **Mutations**

*En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.*

Au titre des promotions, le Conseil communal a nommé :

Mme Corinne Altermath, aspirante de police, au poste d'agente de police;  
Mme Maryline Pétermann, aspirante de police, au poste d'agente de police;  
M. Vincent Plumez, agent administratif 2, au poste d'agent administratif 1

10 fonctionnaires ont demandé à réduire leur temps de travail.

A fin 2002, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 151 personnes (146 à fin 2001), soit l'équivalent de 138.09 postes à plein temps.

### **Jubilaires**

Les collaborateurs suivants ont été fêtés pour différentes années de service, comme suit :

M. Francis Bindit	40 ans;
M. Alex Girardin	35 ans;
M. Georges Daucourt	30 ans;
Mme Renée Studer	25 ans;
M. Michel Crevoisier	25 ans;
M. André Chevailer	20 ans;
M. Patrick Fridez	20 ans;
M. Michel Laager	20 ans;
M. Marcel Milani	20 ans;
M. Jean-Marie Schaller	20 ans.

### **Auxiliaires**

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2002 s'est élevé à 205 personnes contre 172 l'année précédente.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 42 (36) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés);
2. 163 (142) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnel nettoyage des écoles, travaux de chômage).

### **Apprenti-e-s**

Les apprenti-e-s (employé-e-s de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante : 5 en première année, 5 en deuxième année, 7 en troisième année.

### **Caisse maladie**

310 personnes (298 en 2001, 283 en 2000) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

## Absences

En 2002, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 2'170 en 2002 (1'419 en 2001, 1'481 en 2000, 1'092 en 1999, 1'001 en 1998 et 1'215 en 1997). Sept fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, deux demandes AI étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

### Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI

2 0 0 2

Durée de l'absence	Ass. maladie	Ass. accident professionnel	Ass. accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
<i>Absences inférieures à 3 jours (sans certificat médical)</i>	151 (161)	0 (1)	0			151 (162)
<i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i>	1458 (1002)	344 (174)	217 (81)			2019 (1257)
<i>Total intermédiaire</i>						2170 (1419)
<i>Congé payé</i>				166 (195)		166 (195)
<i>Cas AI - (demandes en cours)</i>	349 (604)				119 (232)	230 (372)
<i>Total général</i>						2566 (1986)

\* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées :	209	(199)
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	176	(167)
Jours d'absence totaux par le nombre de postes :	14.58	2566/176 (11.89; 1986/167)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	12.33	2170/176 (08.50; 1419/167)

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux données 2001

## **1.7 Utilisation du Fonds pour le développement économique**

En 2002, le Conseil communal a prélevé Fr. 12'566.40 sur le Fonds pour le développement de l'économie. Ces prélèvements ont servi aux financements suivants (chiffres arrondis) :

- Soutien à la BIMO Fr. 7'500.--
- Organisation du cours de guide touristique pour la ville : Fr. 5'000.--

La subvention annuelle à la BIMO figure au budget annuel de la Municipalité dès l'exercice 2003. Quant au cours de guide, il a connu un vif succès, puisque 40 personnes ont suivi les six soirées de formation et collaborent désormais à mieux faire connaître la Ville aux visiteurs de passage.

Au 31 décembre 2002, le Fonds était doté d'un reliquat de Fr. 122'624.--.

## 1.8 **Archives**

### **Généralités**

En 2002, le Département de l'Education a chargé l'Office du patrimoine historique d'établir un rapport sur l'état des archives des communes du canton. Dans ce cadre, l'archiviste communal a fourni à l'archiviste cantonal les copies d'inventaires demandées.

L'archiviste a participé à deux séances de la Commission de dénomination des rues et rédigé deux articles concernant la route de la Mandchourie et la rue Sous-le-Borbet pour le *D'lem-Info*.

Il a aussi été consulté par la mairie concernant un projet d'inventaire des tombes du cimetière dignes d'être protégées comme témoins des différentes époques et styles de l'art funéraire.

### **Inventaires et instruments de recherche**

La mise au point du *Répertoire général des archives de la Ville de Delémont*, établi à partir des fiches rédigées par M. Jean-Louis Rais et la consultation de certains dossiers pour une datation plus précise, s'est poursuivie. Ce répertoire comprend trois sections : 1) section E : Evêché de Bâle (6 p.) ; 2) section F : Période française 1792-1815 (5 p.) ; 3) section B : De 1815 à nos jours (13 p.). En ce qui concerne, le traitement de la correspondance des XIXe et XXe s. non classée, on a procédé au dépoussiérage et à un premier examen des dossiers des années 1903 à 1912.

### **Versements de fonds et acquisitions**

En 2002, les archives ont reçu du secrétariat communal des documents et de la correspondance des années 1985/1993 ainsi que les avis de décès 2000. A ce propos, l'archiviste se réjouit du résultat positif de la votation populaire concernant l'aménagement de l'ancien Arsenal, qui lui permettra de disposer de locaux supplémentaires pour y ranger les archives que souhaitent verser divers services, mais qui ne pouvaient plus trouver place dans le local actuel, devenu trop exigu.

Les archives ont aussi reçu quelques brochures et ouvrages, dont cinq volumes des rapports de fouilles archéologiques liées à la Transjurane effectuées sur le territoire communal ainsi que les six volumes de la *Geschichte des Kantons Basel* (2001) offerts par le Conseil d'Etat de Bâle-Campagne à la ville de Delémont.

### **Prêts de documents**

Les archives ont prêté une douzaine de dossiers de décès, tutelles et successions au Secrétariat communal et au Service des affaires sociales et du logement, ainsi qu'une série de plans anciens au bureau d'architecture chargé de la rénovation du Château et de ses dépendances.

### **Renseignements / recherches / consultation des archives**

L'archiviste a répondu à 25 demandes de renseignements, nécessitant des recherches plus ou moins fouillées : huit provenaient de l'administration communale et dix-sept de particuliers. Dix concernaient des personnes, sept des bâtiments publics ou privés et huit divers sujets.

Cinq personnes ont visité les archives pour consulter divers documents. L'archiviste a aussi reçu quatre étudiants de la Haute Ecole de Gestion de Genève chargés de réaliser un dossier documentaire sur une vingtaine de personnalités delémontaines pour la Bibliothèque de la Ville.

## 1.9 **Commission de conciliation en matière de bail**

Durant l'exercice 2002, la Commission de conciliation en matière de bail, présidé par M. Christian Minger, a traité 79 dossiers, représentant une augmentation de plus de 50% par rapport à l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 180 rapports de bail.

La commission a siégé à 64 reprises, traitant ainsi autant de dossiers en séance de conciliation. Quinze affaires n'ont donc pas donné lieu à séance.

Sur les 64 dossiers traités en séance, 41 ont abouti à une conciliation, 16 à un échec, 5 à une décision et 1 à un retrait. En raison du défaut de la partie requise à la séance de conciliation, une seconde séance devra se tenir en 2003 dans le dossier restant.

Au palmarès des affaires les plus fréquentes figurent les demandes de baisse de loyer, les contestations de hausse de loyer et les problèmes relatifs à des décomptes de charges. De nombreux litiges portaient également sur des résiliations de bail et des défauts à la chose louée.

En ce qui concerne les membres de la commission, cette dernière a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle secrétaire-suppléante, en la personne de Mme Antonia Tamasi, qui a assumé la suppléance de la secrétaire durant son congé-maternité.

## 1.10 Contrôle des habitants

*Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2001*

### Documents établis

1002 (888) demandes de cartes d'identité suisses  
 634 (685) demandes de passeports suisses (prolongations ou nouveaux documents)  
 41 (38) actes d'origine pour ressortissants de Delémont (non-bourgeois)

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice de Fr. 18.-- pour un adulte et de Fr. 11.-- pour un enfant.

Les demandes de passeport donnent lieu à un émolument de Fr. 10.-- et les actes d'origine procurent un bénéfice de Fr. 18.--.

### Evolution de la population en 2002

*Chiffres communiqués par Mme Chèvre, officier d'état civil*

Naissances	130	(139)
Décès	90	(87)
Mariages	101	(80)
Divorces	53	(35)
Naturalisations	55	(45)

<u>Etat de la population</u>	<u>31.12.2002</u>	<u>au 31.12.2001</u>	<u>Différence</u>
<b><u>Suisses</u></b>	<b>8581</b>	<b>8619</b>	<b>- 38</b>
Hommes	3995	4021	- 26
Femmes	4586	4598	- 12
<b><u>Etrangers</u></b>	<b>2826</b>	<b>2835</b>	<b>- 9</b>
Hommes	1532	1530	+ 2
Femmes	1294	1305	- 11
<b><u>Au total</u></b>	<b>11407</b>	<b>11454</b>	<b>- 47</b>
Hommes	5527	5551	- 24
Femmes	5880	5903	- 23

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2002	11407	8581	2826
31.12.2001	11454	8619	2835
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791



31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817
31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

### **Statistiques diverses (au 31.12.2002)**

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	37	40	77
Etrangers + Candidats à l'asile	70	33	103
Total général	107	73	180

<u>Répartition selon état civil (population totale)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2506	(2544)	2139	(2179)
Divorcé(e)s	259	(250)	403	(388)
Marié(e)s	2488	(2485)	2477	(2476)
Marié(e)s-seul(e)s	85	(75)	63	(53)
Séparé(e)s	88	(96)	113	(122)
Veuf(ve)s	101	(101)	685	(685)

### Répartition par confession (population totale)

Catholiques	3992	(4024)	4373	(4408)
Protestants	588	(610)	669	(686)
Autres conf. (ni catholique, ni protestant)	610	(591)	538	(520)
Sans confession	337	(326)	300	(289)

### Répartition par lieu d'origine (suisses y compris en séjour)

Confédérés	3717 (3784) personnes
Jurassiens	4941 (4915) personnes

<u>Répartition par permis (population étrangère)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis saisonnier (A)	6	(1)	2	(8)
Autorisation temporaire	23	(20)	19	(18)
Permis en suspens	2	(--)	--	(--)
Permis de séjour (B)	293	(277)	323	(319)
Permis d'établissement (C)	1207	(1232)	950	(960)
Admissions provisoires	1	(--)	--	(--)

### **Permis pour étrangers**

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 105'028.--	(Fr. 116'209.--)
Versé au Canton	Fr. 68'229.--	(Fr. 78'020.--)

Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 36'799.--	(Fr. 38'189.--)
-------------------------------	---------------	-----------------

Durant l'année 2002, 1309 (1253) permis pour étrangers "B et C" ont été renouvelés dans notre Commune.

### **Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre (y compris en séjour)**

<b>Italie</b>	715	<b>Bangladesh</b>	6
<b>Espagne</b>	549	<b>Colombie</b>	6
<b>Yougoslavie</b>	452	<b>Japon</b>	6
<b>France</b>	238	<b>Philippines</b>	6
<b>Portugal</b>	219	<b>Rép. Dominicaine</b>	6

Turquie	89	Ukraine	6
Bosnie-Herzégovine	63	Algérie	5
Sri Lanka	52	Kenya	5
Macédoine	44	Russie	5
Rép. Fédérale d'Allemagne	44	Soudan	5
Angola	40	Ghana	4
Belgique	33	Guinée	4
Cameroun	32	Ile Maurice	4
Rép. Démocratique du Congo	24	Népal	4
Maroc	23	Argentine	3
Brésil	21	Côte d'Ivoire	3
Iran	16	Pakistan	3
Irak	13	Suède	3
Pologne	13	Chine	2
Canada	12	Hongrie	2
Croatie	11	Israël	2
Grande-Bretagne	11	Lybie	2
Cambodge	10	Mali	2
Cuba	10	Moldavie	2
Etats-Unis d'Amérique	10	Niger	2
Togo	9	Nigéria	2
Afghanistan	8	Pays-Bas	2
Chili	8	Pérou	2
Rép. Tchèque	8	Syrie	2
Autriche	7	Tunisie	2
Ethiopie	7	Uruguay	2
Roumanie	7		
Thaïlande	7		

Puis avec 1 ressortissant chacun : Albanie, Bulgarie, Cap-Vert, Haïti, Lettonie, Liban, Libéria, Nouvelle-Zélande, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Slovénie, Vietnam, Zimbabwe.

## 1.11 Jumelages

### Jumelage avec Belfort

Comme de coutume, les jardiniers de la Municipalité ont participé à la décoration d'un massif à l'occasion du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif route de Bâle / avenue de la Gare.

### Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

A la suite des démarches effectuées en 2001, la Municipalité a complété son soutien visant à créer un fonds rotatif de production en faveur de petits producteurs. Un montant de Fr. 5'000.-- a ainsi été accordée. La somme totale mise à disposition par la ville atteint ainsi 9'000 US \$ et constitue un fonds remboursable sur cinq ans.

Ce prêt permet de mettre à disposition de petits producteurs des petits crédits pour la culture vivrière et l'élevage de petits animaux. En effet, vu la conjoncture prévalant au Nicaragua, les bénéficiaires de ce fonds n'ont pas accès au crédit classique privé, les banques jugeant les garanties insuffisantes.

### Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

En 2002, la Municipalité a payé les frais de transport pour un convoi humanitaire avec du matériel dentaire et hospitalier, mis gracieusement à disposition par des professionnels jurassiens. Ce matériel a été cédé à une fondation roumaine, sans but lucratif, qui l'a remis à un hôpital.

## 1.12 Commission de la mairie

### Séances

La commission, présidée par M. Germain Tirole, a siégé à six reprises en 2002. En plus de ses tâches ordinaires et de l'examen de dossiers à préavis à l'intention du Conseil de ville, elle a visité le Laboratoire cantonal. Dans le cadre de la préparation d'une demande de crédit (à soumettre au Conseil de ville en 2003) pour la rénovation de la tombe du souvenir du cimetière, la commission a également visité les cimetières de Vicques et Soyhières.

### Foires mensuelles

	2001	2002
Janvier	31 forains	20 forains
Février	46	22
Mars	46	12
Avril	52	52
Mai	80	58
Juin	75	64
Juillet	74	39
Août	60	49
Septembre	33	45
Octobre	52	19
Novembre	39	28
Décembre	44	24
	<hr/>	<hr/>
	632	432

### Cimetière et funérarium

Pour l'an 2002 il y a eu 92 décès sur la commune de Delémont, dont : 63 incinérations, 12 enterrements, 11 enterrements à l'extérieur de la localité et 1 don du corps à la science.

## 1.13 Service de police

### Préambule

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative et l'autre composée des agents en uniforme. Les deux unités sont sous la responsabilité du commissaire.

La partie administrative, composée de 3 personnes, gère la correspondance inhérente au service, les diverses autorisations de parcage, les marchés, les procès-verbaux des manifestations, les factures, la délivrance des vignettes pour les cycles et les chiens, la gestion des objets trouvés, le traitement des amendes d'ordre et le CCP. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partiellement partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (11 personnes) sont identiques aux années précédentes. Vu les bonnes expériences, le service 24 heures sur 24 avec la collaboration de la Police cantonale est reconduit.

Le grand changement à la Police locale est l'engagement de personnel féminin au sein du corps en uniforme. En effet, le Conseil Communal a nommé Mmes Maryline Petermann et Corinne Altermath comme agentes à la police locale. Elles ont débuté leur formation à l'Ecole suisse de Police de Neuchâtel en janvier 2002 et ont été intégrées au corps dès le 1<sup>er</sup> juin 2002.

## **Instruction**

Les agents ont suivi divers cours à l'Institut suisse de Police à Neuchâtel et Genève, notamment sur l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale. Ils ont poursuivi leur formation sur l'outil informatique. Toutes ces instructions sont suivies dans le cadre de la formation permanente. Deux agents ont été formés à l'utilisation et à l'exploitation des données du sonomètre. En 2002, des mesures ont été effectuées à l'occasion de l'Open Air, aux abords de quelques établissements publics et dans des appartements. Cette activité nécessite une formation spécialisée, qui ne sera pas dispensée à l'ensemble du personnel de la police.

## **Activités**

Les tâches de contrôles et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. Un groupe de travail avait été créé en 1999 en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des Mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre suite à plusieurs plaintes de personnes pour lésions corporelles et aux doléances des restaurateurs.

Dans un premier temps, un rapport rédigé par le commissaire de police a été envoyé au Ministère Public. Ce dossier recensait tous les faits qui se sont déroulés durant la 2<sup>e</sup> partie de l'année 2000 et le début 2001. Au vu des éléments relatés, le Procureur jugeait les faits assez graves pour décider l'ouverture de l'action publique et donner les moyens aux polices locale et cantonale de traiter ces affaires sous la forme d'enquête préliminaire de police.

Une douzaine de personnes ont été convoquées et auditionnées à partir de mai 2001. Des mesures sévères ont été prises à leur encontre (dénonciation pour lésions corporelles, émeutes, menaces, injures, interdiction de fréquenter 13 établissements publics en ville de Delémont, etc...). Ces mesures ont porté leurs fruits. Il faut toutefois se garder de se reposer sur ses lauriers et remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier. Toutes ces mesures ont pris fin dans le courant de l'année 2002. En outre, au cours de l'année 2002, plusieurs établissements ont engagé du personnel pour le contrôle des entrées et sorties de leur établissement, ce qui a pour effet de dissuader les éventuels fauteurs de trouble.

Dans le courant de l'année, deux agents ont été désignés pour effectuer un nouveau contrôle de tous les établissements publics de la ville qui n'étaient pas en ordre lors de notre premier passage en 2001, sur les plans suivants : loi sur la protection des mineurs, affichage des prix et choix de deux boissons non alcoolisées moins chère que la meilleur marché des boissons alcoolisées à quantité égale. Cette opération a permis d'établir que tous les restaurateurs de la ville étaient en ordre, hormis quelques nouveaux tenanciers qui ont été informés de leurs devoirs. Les contrôles s'étendent actuellement aux magasins qui vendent de l'alcool.

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de la 1<sup>ère</sup> volée de patrouilleurs scolaires se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches.

Les services d'ordre lors des matches des SRD ont repris, attendu que les SRD militent en LNA et que les risques de perturbations étaient réels (exemple d'un match à risques moyens : 12-15 personnes chargées de tâches de surveillance, matches à hauts risques/ex. Bâle, 90 personnes). Ils sont venus s'ajouter aux tâches liées à la circulation et au stationnement.

Le nombre des réquisitions administratives est resté stable en 2002 à 800 contre 790 en 2001 et 800 en 2000. Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, rapports de renseignements et demandes de naturalisation, etc... Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont une nouvelle fois en hausse par rapport à 2001. Le non-respect des dépôts sur les places collectrices de la ville oblige la police locale à réfléchir à une action, en collaboration avec le Service des travaux publics.

Le problème des gens du voyage n'est toujours pas résolu. La solution intermédiaire pour l'instant, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de faire stationner les gens du voyage le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. L'idée actuelle est de fermer la place de Bellerive et de faire stationner également les gitans suisses sur la place cantonale.

De nouvelles tâches sont venues s'ajouter à la déjà longue liste des activités de la police locale. Avec la mutation interne de l'appointé Bianchi, l'activité de contrôleur des denrées alimentaires et de contrôleur officiel pour la régie fédérale des alcools a été attribuée à cet agent. Autre activité en nette augmentation : la pose de signalisation pour les chantiers en ville. Il ne se passe pratiquement plus une semaine sans poses ou déposes de signalisation.

### **Quelques chiffres**

**Parcomètres** : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 439'941.-- (450'309.-- en 2001) avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Hôpital et Coherchan. Une légère diminution est constatée par rapport à 2001, probablement due au fait que le parc Bellevoie a été partiellement fermé durant environ un mois pour permettre sa réfection.

Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie et Losinger produisent des recettes pour Fr. 63'979.--.

**Radars** : 12 contrôles radars en 2002 (20 contrôles radar en 2001) ont été effectués sur le territoire communal. 3244 véhicules (3484) ont été contrôlés parmi lesquels 77 (2,38%) contre 105 (3%) pour 2001 étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 8'800.-- (Fr. 11'550.-- en 2001).

**Permis de nuit** : 219 (201) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 21'850.-- (19'750.--).

**Chiens** : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 26'880.-- contre Fr. 23'110.-- en 2001. On recense 440 chiens sur la commune.

**Cycles** : 1'419 vignettes ont été vendues (1'535 en 2001) pour un montant de Fr. 3'689.40. Année après année, le nombre de vignettes vendues est en diminution.

**Amendes d'ordres** : le nombre d'amendes d'ordre est en diminution. Cela s'explique de plusieurs manières : le prix des amendes rend l'automobiliste plus respectueux des règles ; l'interruption des contrôles dans la Vieille Ville durant la période de transition entre la zone bleue et la mise en stationnement payant ; l'introduction de l'horodateur individuel (Hisa) est certainement pour beaucoup dans la baisse des amendes d'ordre. Cet appareil améliore grandement le confort des automobilistes. La multiplicité des tâches de la police dans le domaine de la prévention nous donne également moins de disponibilité pour le contrôle du stationnement.

2'985 amendes ont été encaissées en 2002 pour un montant de Fr. 144'940.-- contre 3'000 en 2001, pour un montant de Fr. 139'000.--. A cela s'ajoute un montant d'environ Fr. 10'000.-- pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

**Vente de cycles** : elle a permis de liquider plus de 61 cycles, 1 cyclomoteur et diverses pièces pour un montant de Fr. 1'950.--.

**Soutien à des manifestations publiques** : depuis quelques années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » : Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, Cirques, Jura Trophée, Comptoir delémontain, Marché de Noël, etc) soit des événements ponctuels (Marchés aux puces, Journée sur la mobilité, La Valdorée, Salon de la formation professionnelle, Animation Vieille Ville, etc..) Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, Services Industriels ainsi que de la police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial.

Pour 2002, cet appui a concerné plus de 39 manifestations (38 en 2001). Le total des frais s'est monté à près de Fr. 99'603.50 (70'000.-- en 2001) et la Ville a pris à sa charge Fr. 60'498.--/61% (Fr. 50'000.--/ 70% en 2001).

**Appels téléphoniques** : près de 15'700 (16'734 en 2001) appels téléphoniques ont été réceptionnés par la police locale en 2002.

## 1.14 Corps des sapeurs-pompiers (CSP)

### Une année 2002 sous le signe de l'intervention...

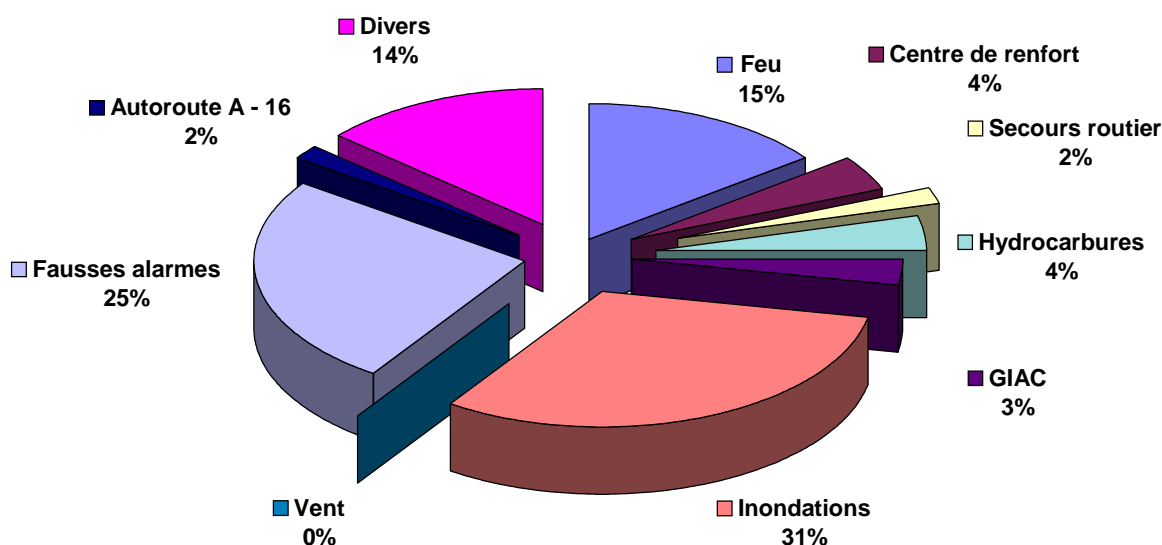
L'année 2002 a été particulière du point de vue des interventions, avec une hausse de 51%. Les 229 interventions montrent un taux de fausses alarmes plus faible que l'année 2001 (25% contre 36%). Toutefois, comme ces alarmes nécessitent une infrastructure considérable et que les coûts effectifs dépassent les frais facturés (actuellement 350.-), le tarif devra être adapté en 2003.

Le 4 septembre a été la journée « inondations », avec 41 interventions à la clé !

### ... qui a encore eu des répercussions pour le Centre de Renfort chimique !

Deux cas de colis et lettres suspectées d' « anthrax », suite aux événements du terrorisme ont sollicité le Centre de Renfort Chimique. Aucun cas ne s'est révélé positif. Toutefois, les personnes touchées étaient sérieusement ébranlées par ce qui leur arrivait.

### Les 229 interventions du Centre de Renfort de Delémont en 2002



CR, état au 1.1.2003

### Travail intense avec le service des urgences !

Les exercices de collaboration avec le service des urgences de l'Hôpital régional de Delémont se sont intensifiés : une journée complète d'instruction sur les possibilités d'évacuation par l'échelle automobile à l'intention des ambulanciers, une soirée de premiers-secours à l'intention des sapeurs-pompiers, puis l'exercice combiné de désincarcération avec l'hélicoptère fictif et participation de la REGA. Enfin, les officiers sapeurs-pompiers ont été formés à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP).

De plus, deux nouveaux sapeurs-pompiers ont passé avec succès leur cours de plongée 1. Cinq sapeurs-pompiers ont été formés au cours 2 en France.

## Mutations et promotions : recrutement

Au chapitre des mutations et promotions, citons :

- Henri Helg quitte le Corps SP pour raison d'âge, avec remerciements pour ses loyaux services.
- Fabio Tironi quitte le CSP pour raisons professionnelles.



*Photo de groupe du Centre de Renfort de Delémont, version 2002*



*Intervention chimique à l'entreprise Lang SA à Porrentruy : Acide nitrique concentré à transvaser.*

Sont promus :

- les sapeurs Stéphane Hanser, Jean-Claude Koller, Mike Marti et Nazmi Mehmetaj, au grade d'appointé ;
- l'appointé Alexandre Kaiser, au grade de caporal ;
- les caporaux Stève Führi, François Mertenat, Laurent Michel et Luciano Prudente, au grade de sergent.

D'autre part, des membres du Centre de Renfort ont suivi avec succès des cours : 1 chauffeur, 3 porteurs d'appareils respiratoires, 2 machinistes, 6 chefs de groupe d'échelle remorquable.

La formation de qualité étant un des piliers d'un corps SP efficace, le corps des sapeurs-pompiers de Delémont s'enrichit de 2 instructeurs fraîchement diplômés : Christophe Kaiser et Pascal Monney. Enfin, au niveau des « vétérans », le lieutenant Rémy Membrez fête 20 ans de service ; le capitaine Yves Bürki et le major Claude Ramseier fêtent 25 ans de service.

Au niveau du recrutement, il faut signaler qu'il devient toujours plus difficile de persuader des jeunes gens et de jeunes filles de s'engager comme sapeur-pompier. Une solution devra pourtant être trouvée rapidement, afin d'assurer un effectif suffisant, compte tenu du nombre et du genre de tâches en nette augmentation.

## **Un véhicule qui a été beaucoup utilisé et qui arrive au bout !**

Le remplacement du véhicule tonne-pompe, qui roule depuis 20 ans (c'est le véhicule lourd qui sort le plus) doit être remplacé. Un groupe de travail a planché sur les possibles successeurs. Les offres définitives arriveront à la fin de l'année et une décision sera prise en 2003 par le Conseil de Ville.

De plus, le véhicule de premiers-secours a été inauguré en septembre. Ce petit tonne-pompe avec une pompe de type 2 et une citerne de 1'000 l est équipé de matériel de désincarcération, d'un treuil, d'une échelle de 12 m, de 4 appareils respiratoires à air comprimé et d'une génératrice alimentant un mât d'éclairage de 2 x 1000 W. Les 5 membres d'équipage peuvent également compter sur la puissance du véhicule (260 ch et traction 4 roues).

## **Loi cantonale de défense feu en vigueur en 2002 ; financement du Centre de Renfort par les communes du district dès 2003**

La nouvelle loi cantonale est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2002. A partir de 2003, les communes du district participeront au financement du Centre de renfort.

Par conséquent, la ville devra encore supporter seule les frais coûts d'exploitation et d'investissement. L'Assurance Immobilière a toutefois fait un geste en versant Fr. 70.000.-- pour 2001 et 2002, afin de combler un tant soit peu le déficit du Centre de Renfort.

### **Site web**

Grâce à Marius Froidevaux, sapeur et informaticien, le Centre de Renfort dispose d'un site Web performant : [www.delemont.ch/pompiers](http://www.delemont.ch/pompiers) .

### **Etat-Major**

L'Etat-major en fin d'année 2002 reste inchangé et se compose comme suit : Claude Ramseier, commandant ; Didier Gunzinger, 1<sup>er</sup> vice-commandant ; Yves Burki, 2<sup>ème</sup> vice-commandant et chef matériel ; Jocelyn Donzé, Pascal Monney, Joseph Cavallo, Christophe Kaiser, Rémy Membrez, et Albert Vogel, officiers ; Jacques Marchand, fourrier et Alain Charmillot, sergent-major.

A noter que l'augmentation constante des tâches posera inéluctablement la question d'une professionnalisation de certaines tâches. Le dossier sera étudié en 2003.

## **1.15 Protection civile**

### **Etat-Major**

Le chef et le suppléant de la protection civile ont participé au rapport annuel organisé par l'Office de la sécurité et de la protection le 6 décembre 2002 à Alle.

L'Etat-Major de l'organisation de la protection civile s'est réuni le 18 décembre 2002, pour un rapport d'un jour, avec pour tâche l'organisation dans les différents services, la répartition des effectifs respectifs, l'organisation des cours cantonaux et communaux. L'Etat-Major a été informé des nouvelles lois et ordonnances qui entreront en vigueur en 2004, des mutations cantonales et du rapport de l'Office fédéral de la protection civile sur l'état des bâtiments de la Blancherie et de St-Michel. Un projet d'extension des installations d'antennes dans les postes de commandement a également été présenté.

### **Service cantonal de la sécurité et de la protection**

Le Canton du Jura a organisé en 2002 différents cours d'instruction, auxquels des incorporés de la Ville ont été convoqués. Ces cours représentent 186 jours de service et ont été organisés dans les installations de la Blancherie, Alle et Tramelan.

### **Exercices communaux et rapports d'incorporation**

Selon la nouvelle loi en vigueur, les incorporations des astreints se feront lors du recrutement militaire et se dérouleront à Lausanne. Les cours d'instruction de base seront donnés par le canton.



Trois cours de répétition relatifs à la planification et à l'exécution des travaux suite au contrôle périodique effectué par l'Office fédéral dans le bâtiment de la Blancherie se sont déroulés du 14 au 15 février, du 5 au 8 novembre et du 11 au 13 décembre 2002 à Delémont, accueillant respectivement 9, 17 et 12 participants.

Le chef de la protection civile a dirigé le cours communal, qui s'est déroulé à Châtillon du 16 au 27 septembre 2002 pour la réalisation d'un sentier didactique.

### **Locations**

Quelques sociétés civiles et militaires ont utilisé les installations de la protection civile de la Blancherie

### **Essai des sirènes**

L'essai des sirènes de la protection civile a eu lieu le mercredi 6 février 2002 à 13h30. Aucune défaillance n'a été signalée.

\* \* \* \* \*

## **2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT**

(Responsable : M. Rémy Meury, conseiller communal)

### **Introduction**

La nouvelle loi sur l'action sociale, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002, cantonalise une grande partie des mesures d'aide sociale. Pendant 3 ans, les Villes de Delémont et de Porrentruy, qui comptabilisent à elles seules plus de la moitié des demandes d'aide sociale du canton, ont obtenu une délégation de compétence qui permet au Service de l'action sociale (SAS) de s'adapter à ses nouvelles tâches. Un groupe de coordination comprenant le SAS, les services sociaux régionaux (SSR) et les représentants des villes de Delémont et Porrentruy se réunit régulièrement pour poser et chercher à résoudre les problèmes d'organisation.

L'année 2002 a été marquée aussi par la révision du règlement sur les bourses, accepté par le Conseil de Ville, et par l'adoption (également par le Conseil de Ville) du règlement concernant l'octroi de l'allocation de naissance.

### **2.1 Logement**

La Délégation du logement réunissant la Mairie, le Département de l'urbanisme et de l'environnement et le Département des affaires sociales et du logement, s'est réunie à 4 reprises en 2002. Comme annoncé dans le rapport de gestion 2001, le projet "Delémont, le logement du futur" est en panne de financement. Il a été mis en veilleuse, d'entente entre la Coopérative delémontaine d'habitation et le Conseil communal. La Délégation du logement a rencontré plusieurs fois le président de la Coopérative afin de régler les questions financières posées par la réalisation de ce projet, qui est reportée.

Dans le domaine du logement, d'autres projets peuvent cependant être explorés. Ainsi, l'Association régionale Jura ayant consacré une soirée de présentation et de réflexion au sujet de la rénovation et de la réhabilitation du patrimoine bâti, la Délégation du logement a poursuivi la réflexion sur ce thème en s'appuyant sur des exemples à disposition à Lajoux, Neuchâtel, etc. Un travail d'inventaire a également été effectué pour étayer un projet à soumettre ultérieurement au Conseil communal puis au Conseil de Ville.

### **2.2 Aide sociale**

En ce qui concerne le nombre de dossiers traités, il y a lieu de relever que 121 (87 en 2001) nouvelles décisions ont été prises en 2002 pour 1 refus. Il y a 335 (344) dossiers d'aide sociale ouverts. Le service gère en outre 4 (4) dossiers de personnes en âge AVS vivant en institution.

La conjoncture économique et le chômage ont évidemment une influence sur l'évolution du nombre de dossiers.

Comme relevé plus haut, seules Porrentruy et Delémont ont gardé leur autonomie dans le domaine social. Ces deux villes, par leur Service des affaires sociales, accomplissent, il vaut la peine de le rappeler, les nombreuses tâches suivantes que les chiffres susmentionnés ne reflètent pas à eux seuls :

- a) aide d'urgence
- b) décision de principe d'allouer l'aide sociale
- c) décisions d'octroi des budgets mensuels :
  - vérification des budgets ;
  - application des normes CSIAS ;
  - réclamation des pièces justificatives et des cessions ;
  - règlement des problèmes administratifs avec les assurances sociales ;
  - réclamation du remboursement des avances ;
  - traitement des demandes de versement des garanties ;

- attribution des subsides de caisse-maladie (attestation, annulation, etc.) ;
  - traitement des demandes spéciales, notamment les demandes de prestations circonstanciées (vacances, camps, voyages, meubles, cours, soins spéciaux, etc.) ;
  - fixation de directives liées au fonctionnement ;
  - fixation de normes de loyer, octroi de garanties de loyer
- d) relogement des personnes expulsées par le Tribunal des baux à loyer  
 e) établissement des décomptes d'aide sociale  
 f) annonce des cas étrangers (formulaire, pièces justificatives, etc.)  
 g) élaboration du décompte annuel des ressortissants étrangers  
 h) élaboration du décompte trimestriel des ressortissants concordataires  
 i) contrôle des factures, paiement  
 j) accueil, audition, information, représentation, etc.

## **2.3 Mesures tutélaires**

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaire et détenteurs de biens (curatelle de gestion ou de succession pour les enfants, par exemple).

Au 31.12.2002, le registre de l'Autorité tutélaire compte 247 dossiers (215 au 31.12.01). En 1995, il y en avait 169 ! Cela fait une augmentation de plus de 30 %.

- 43 (42) tutelles officielles;
- 20 (17) tutelles privées;
- 97 (78) curatelles officielles;
- 63 (51) curatelles privées;
- 1 (1) conseil légal officiel;
- 2 (2) conseils légaux privés;
- 5 (9) surveillances éducatives;
- 16 (15) autorités parentales prolongées.

La tendance est à l'augmentation des mesures assumées par le SSRD (tutelles et curatelles officielles) et par des personnes privées, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de personnel et des tensions avec le SSRD qui dépend du canton pour les créations de postes. Plusieurs mandats tutélaires ont été confiés à des personnes privées pour éviter de charger la tutelle officielle, expériences qui se sont révélées négatives par la suite.

Quant au Service des affaires sociales et du logement, qui contrôle l'activité tutélaire de la Ville, il a pu jusqu'à maintenant maîtriser la situation, mais cela devient difficile.

Quelques mesures de placement ont été ordonnées dans le cadre de la protection de l'enfance (St-Germain, famille d'accueil, etc).

En l'an 2001, 18 (15) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Il faut relever encore que la révision récente du code civil a apporté des compétences nouvelles à l'Autorité tutélaire. Ainsi le responsable du Service, sur invitation du juge, assume les mandats de curatelle de représentation des enfants dans la procédure de divorce des parents. Il assume également 6 tutelles et curatelles à caractère particulier (paternité, société saisie par la justice, personne absente, etc).

## **2.4 Allocations de fin d'année**

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'000.-- et pour couple de Fr. 20'000.--. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.-- pour personne seule (Fr. 30'000.-- /couple) pour un impôt anticipé de Fr. 88.-- pour personne seule (Fr. 131.--/couple).

Ainsi ont été versées :

- 214 allocations pour un montant de Fr. 97'800.--
- 40 allocations à des personnes séjournant en home pour Fr. 9'075.--

Soit un total de **Fr. 106'875.--**  
=====

## **2.5 Bourses et prêts**

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 116'092.75 (Fr. 65'952.50). La subvention de la Confédération est de 48 % (Fr. 45'667.-- en 2002).

3 (2) prêts ont été accordés pour un montant total de Fr. 34'000.-- (Fr. 14'400.--).

Fr. 8'202.-- (Fr. 30'600.--) ont été versés à la Caisse communale en remboursement.

## **2.6 Commission des affaires sociales**

La Commission, présidée par Mme Régine Ramseier, a siégé 4 fois en 2002 pour traiter :

- de la révision du règlement sur les bourses ;
- du crédit cadre de Fr. 150'000.-- en faveur des sans-emploi ;
- du projet "Delémont, le logement du futur" ;
- de la Maison de l'enfance et de la liste d'attente de la Ludovie ;
- de la Maison verte ;
- du règlement sur l'octroi d'une allocation de naissance.

La participation des membres aux séances a été de quasi 100 %.

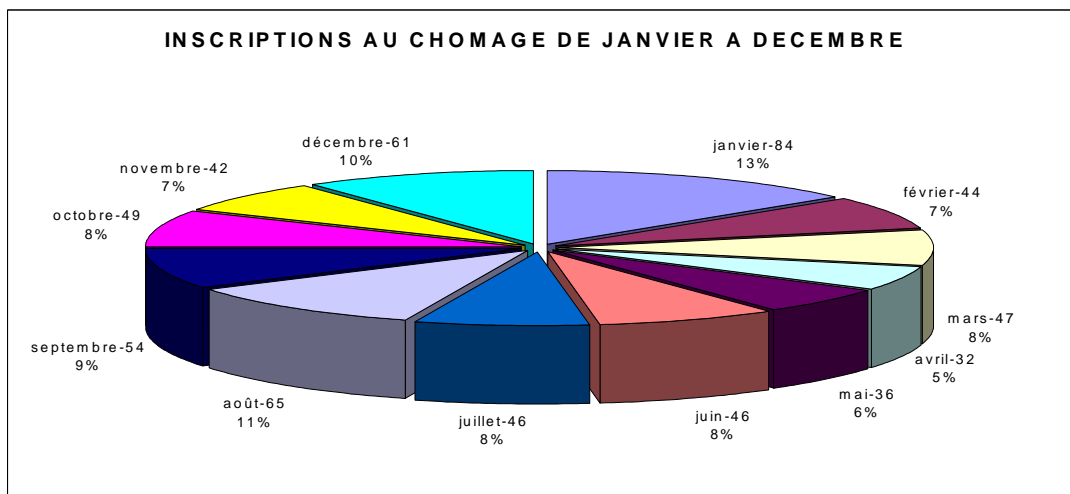
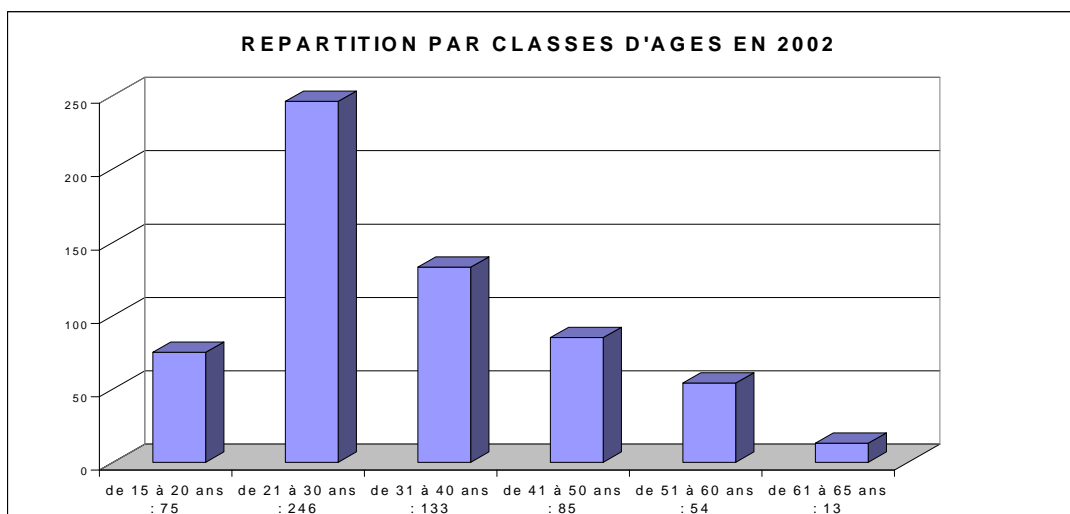
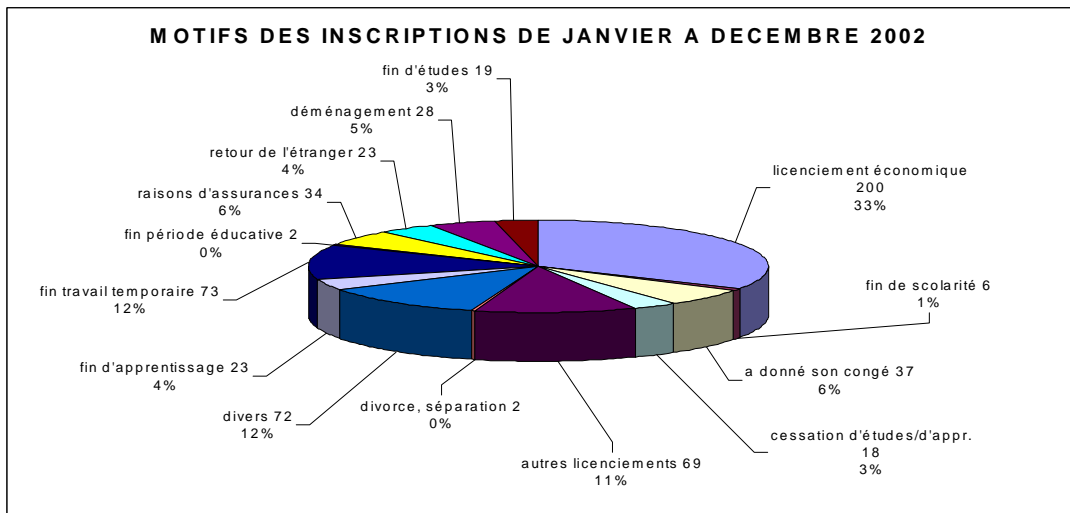
## **2.7 Office de l'emploi**

Au 31 décembre 2002, le chômage en ville de Delémont touchait le 7,4% de la population active, soit 521 personnes tandis qu'au début de l'année, il se situait à 5,2%, soit 361 personnes. Tout au long de l'année, 967 personnes ont bénéficié d'indemnités ou de mesures de l'assurance-chômage, ce qui a provoqué le traitement de 606 nouveaux dossiers, 283 chômeurs et chômeuses ont retrouvé une place de travail en cours d'année.

Durant cette même période, 98 personnes sont arrivées au terme de leur droit au chômage: 39 ont retrouvé un emploi, 27 ont pu bénéficier d'un nouveau délai-cadre, 6 ont quitté la localité, 6 ont renoncé au chômage et 20 ont eu recours à d'autres procédures, à travers l'office régional de placement ou d'autres institutions afin de trouver une solution satisfaisante à leur situation.

Plusieurs personnes sans emploi ont été placées dans le cadre de mesures actives: 4 personnes ont bénéficié de contrats d'insertion communaux et 22 ont eu recours à des mesures d'aide sociale.

La collaboration avec les Caisses de chômage, l'ORP, les services sociaux et autres partenaires a été bonne. Toutes les tâches ont été exécutées selon les directives en vigueur.



## 2.8 Agence communale AVS

Au 31 décembre 2002, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versé par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1712, celui des rentes pour impotent à 83 et celui des prestations complémentaires à 658.

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 1817. Durant l'année, l'agence a transmis 253 nouvelles demandes d'affiliations et 298 demandes de rentes AVS/AI ou autres.

Toutes les autres tâches de l'agence, principalement le contrôle des certificats d'assurances AVS/AI, des demandes d'allocations familiales, des déclarations de salaires des employeurs, ont été exécutées selon les directives.

Le personnel a assisté régulièrement aux séances d'information données par la Caisse de compensation.

## **2.9 Maison de l'enfance**

### **Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) – "La Gar'onze"**

Les deux éducatrices auxiliaires engagées en août 2001 (50% à la Ludovie et 70% à la Gar'onze) ont été nommées éducatrices, le Conseil de Ville ayant accordé les postes. Une nouvelle secrétaire a été nommée au 1<sup>er</sup> décembre 2002. Son bureau est dans les locaux de la Gar'onze (et non plus à la Ludovie); l'adresse administrative de la Maison de l'enfance est désormais à l'avenue de la Gare 11.

La Maison de l'enfance a eu la chance d'avoir deux éducatrices de qualité pour des remplacements de longue durée. Après une période de 4 mois environ à la Gar'onze, elles ont poursuivi leur remplacement à la Ludovie pour remplacer des éducatrices en congé maternité.

La Maison de l'enfance collabore toujours étroitement avec les écoles de formation (Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), etc) pour des places de stages probatoires ou en formation de 3 à 6 mois. Depuis la création des nouvelles HES, la Maison de l'enfance est appelée en outre à accueillir des élèves de l'Ecole de culture générale ou du Lycée pour des stages de courte durée. Ces stages ne sont pas toujours faciles à gérer. La Maison de l'enfance, reconnue comme institution d'utilité publique par le Service civil depuis 2001, a accueilli son deuxième civiliste. Jusqu'à ce jour, les deux expériences ont été vraiment positives.

L'Ecole de soins infirmiers sollicite également l'institution pour des stages d'observation et la collaboration avec l'Ecole de Courtemelon (accueil de gestionnaires en économie domestique) se poursuit.

L'Office du chômage a proposé durant l'année, et pour des périodes de 6 mois, deux personnes qui sont venues aider aux tâches de ménage et de cuisine. Sans cette aide, le personnel de maison aurait de la peine à exécuter toutes ses tâches, étant donné l'augmentation du nombre d'enfants inscrits.

La nouvelle loi sur l'action sociale est entrée en vigueur qui exige que les institutions telles que la Maison de l'enfance déposent un dossier pour obtenir une reconnaissance cantonale d'utilité publique ainsi qu'une autorisation d'exploiter. Ce dossier a été constitué.

### **Quelques chiffres**

La Gar'onze offre 30 places pour écoliers de 4 à 12 ans : les Robinsons de 4 à 7 ans et les Aventuriers de 8 à 12 ans. Durant l'année 2002, 92 (80 en 2001) enfants ont été accueillis à la Gar'onze.

- 4 enfants ont quitté la Gar'onze en début d'année et 15 à la fin de l'année scolaire.
- 11 enfants sont arrivés de la Ludovie.

Les 92 enfants proviennent :

- 31 enfants de classes enfantines
- 55 enfants de classes primaires
- 6 enfants en classe spéciale (Pérène, Delta, Villa Blanche)
- 7 enfants ont passé de l'école enfantine à l'école primaire en août 2001 (ils sont comptabilisés dans les écoles enfantines).

Les 92 enfants sont inscrits de la manière suivante :

- 4 enfants sont inscrits à plein temps
- 4 enfants à 80% (4 jours pleins)
- 73 enfants à temps partiel
- 10 enfants occasionnellement
- 1 enfant en dépannage
  
- 39 enfants viennent de familles monoparentales
- 29 familles sont de nationalité étrangère
- 14 fratries de deux ou trois enfants sont accueillies à la Gar'onze
- 5 familles ont des enfants dans les deux institutions
- 4 enfants habitent à l'extérieur de Delémont (Bassecourt, Courfaivre, Courroux).

La répartition dans les classes enfantines s'organise en collaboration avec l'école :

- Pavillon-Righi
- Chapelle Righi
- Rue Franche
- Rue du Temple

Certains enfants fréquentent d'autres classes (Arquebusiers, Traversins), les parents s'organisent pour les trajets entre école et Gar'onze.

La Gar'onze n'a pas pu accueillir tous les enfants à la rentrée scolaire, car l'effectif était au complet. Comme chaque année, après quelques mois, des places se libèrent, ceci par l'inscription des enfants à des activités extrascolaires (musique, sport, catéchisme, école étrangère etc.). D'autre part, l'augmentation du chômage influence aussi le taux d'occupation de la Gar'onze. Toutefois, les mardis après-midi restent surchargés et, à ce jour, 2 enfants sont encore en liste d'attente. La Gar'onze n'accueille plus la classe décentralisée pour malvoyants du CPHV ( Centre pour handicapés de la vue à Lausanne) depuis la rentrée scolaire. Le nombre d'enfants inscrits au repas de midi étant important, la cuisinière ne pouvait plus, pratiquement, préparer 8 repas supplémentaires.

Par contre, elle confectionne toujours les repas pour les 6 enfants et l'adulte de la classe Delta (classe décentralisée du centre IMC de la Chaux-de-Fonds). Les enfants de cette classe utilisent le jardin et les jeux extérieurs de la Gar'onze pendant la récréation et après les repas.

Les activités de la Gar'onze, grâce à l'acquisition du bus (financé par la publicité et les sponsors), se passent de plus en plus souvent à l'extérieur pour la découverte de la région. Pour la deuxième année consécutive, un camp a été organisé au Creux-des-Biches pendant les vacances de Pâques.

### **Crèche la Ludovie**

En 2002, la crèche a accueilli 97 enfants de 2 mois à 5 ans. 6 d'entre eux présentaient des difficultés d'ordre psychologique. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, des logopédistes et le SSRD.

<b>NURSERIE</b> 2 mois - 1 an = 6 places	<b>TROTTEURS</b> 1 an - 2 ans = 8 places	<b>GRANDS</b> 2 ans - 5 ans = 22 places
1 enfant à 100%	3 enfants à 100%	5 enfants à 100%
1 enfant à 80%	3 enfants à 80%	1 enfant à 80%
—	—	5 enfants à 70%
1 enfant à 60%	2 enfants à 60%	4 enfants à 60%
3 enfants à 50%	4 enfants à 50%	7 enfants à 50%
7 enfants à 40%	5 enfants à 40%	5 enfants à 40%
4 enfants à 30%	2 enfants à 30%	7 enfants à 30%
3 enfants à 20%	8 enfants à 20%	16 enfants à 20%
<b>Total : 20 enfants</b>	<b>Total : 27 enfants</b>	<b>Total : 50 enfants</b>

- 27 enfants ont quitté la Ludovie après les vacances d'été; 17 sont partis pour l'école sur ces 27, 11 ont rejoint la Gar'onze
- 24 inscriptions ont été faites d'août à décembre
- 14 enfants viennent de 14 familles étrangères et 9 de 9 familles monoparentales
- 6 familles ont 2 enfants inscrits à la Ludovie
- 5 familles ont des enfants inscrits à la Ludovie et à la Gar'onze.

10 enfants n'habitent pas Delémont, mais la plupart habitaient notre ville au moment de l'inscription :

- 3 enfants à Courroux	- 1 enfant à Vicques
- 1 enfant à Courtételle	- 1 enfant à Soyhières
- 1 enfant à Courrendlin	- 1 enfant à Develier
- 1 enfant à Rossemaison	- 1 enfant à Coeuve

Comme chaque année, la Crèche La Ludovie a organisé quelques activités et participé à la vie de la cité :

- en février : cortège de carnaval
- en juin : pique-nique canadien
- en novembre : fête d'Halloween
- en décembre : fête de la St-Nicolas en forêt.

Toutes ces activités sont fortement appréciées par les parents et les enfants.

Durant les vacances scolaires, des activités sont aussi organisées telles que : piscine, visite du zoo, pique-nique en forêt, visite de musée, etc.

\* \* \* \* \*



### **3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

(responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

#### **3.1 Généralités**

Les efforts consentis en 2002 ont été essentiellement voués à la jeunesse. Ils se concrétisent par la création de 1,5 poste pour la fonction socio-culturelle et d'une unité Espace-Jeunes, rattachée au Département de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Cette structure d'accueil s'adressant aux 12 à 16 ans répondra à un besoin urgent pour la jeunesse de la région, et sera logée à l'ancien Arsenal où le 1<sup>er</sup> étage a été réservé à cet effet.

L'affectation et l'aménagement de l'Ancien Arsenal ont été définis et acceptés par le peuple en septembre. Des espaces à disposition de la culture (salle d'exposition et 2 salles d'expression) et de la jeunesse (Espace jeunes) seront ainsi offerts. Ce bâtiment, appelé à devenir un centre de création, de rencontres et d'échanges culturels et intergénérationnels, donnera à notre cité une nouvelle dimension d'ouverture.

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> étape concernant la rénovation des piscines ont été finalisés. La demande de crédit pour la 2<sup>ème</sup> étape interviendra vraisemblablement lors de la prochaine législature.

Les groupes d'étude pour l'aménagement des terrains et des vestiaires aux Prés-Roses ont étudié un nouveau projet, ramené à Frs 3'063'000.--, suite au refus du souverain du premier projet, devisé à Frs 3'638'000.--. Les vestiaires seront réalisés en 2003 et les terrains seront totalement utilisables dès l'automne 2004.

L'année 2002 a été aussi marquée par la commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Centre sportif, fêté dignement le 16 novembre 2002. Toutes les sociétés locales étaient invitées à y participer et l'animation de la cérémonie a été préparée avec leur chaleureuse participation.

Le Festival biennal Notes d'Equinoxe s'est déroulé les 20, 21 et 22 septembre 2002 et s'est terminé par un bilan positif. Un public nombreux est venu assister aux quelque 18 concerts à l'affiche, dont certains ont été diffusés en direct sur les ondes d'Espace 2.

#### **3.2 Sports**

##### **Commission des sports**

La commission des sports, présidée par M. Michel Rion, s'est réunie à 9 reprises. Le taux de participation demeure élevé.

Elle a discuté des points suivants :

- nouveau barème d'attribution de subventions aux sociétés locales. Une analyse a été faite en privilégiant les sociétés locales s'occupant de juniors ainsi que celles devant supporter de grandes charges financières, notamment pour la location d'infrastructures ;
- préavis sur le nouveau crédit de Frs 3'063'000.-- destiné à l'aménagement de terrains et de vestiaires aux Prés-Roses ;
- préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'intention du Conseil communal ;
- visite des travaux réalisés dans le cadres de la 1<sup>ère</sup> étape des travaux de rénovation des piscines ;
- préavis sur le crédit de Frs 155'000.-- pour le remplacement d'équipement techniques au Centre sportif et la rénovation de la place de street ball à la piscine plein air.

## **Centre sportif**

### **Statistique que des entrées piscines**

	Piscine couverte	Piscine plein air
1992	85864	66361
1993	81676	55241
1994	79314	78862
1995	76802	52612
1996	75222	44421
1997	77220	56816
1998	76656	51526
1999	79551	45423
2000	76364	56798
2001	81045	59125
2002	76555	48557

## **3.3 Culture**

### **Commission de la culture**

La commission de la culture, présidée par M. Alphonse Poupon, s'est réunie à 9 reprises.

Les sujets suivants ont été discutés :

- message au Conseil de ville et au corps électoral concernant l'Arsenal et acceptation du projet par le corps électoral ;
- choix de la salle du Comptoir pour l'installation de gradins amovibles ;
- suite à un questionnaire envoyé aux sociétés locales culturelles, formulation de propositions au Conseil communal en vue de réactualiser les subventions versées sur la base de critères à définir ;
- rapports d'activités des bibliothèques, de la ludothèque et du Centre culturel régional ;
- préavis favorable de la commission pour la création d'un poste à 50% à la Bibliothèque de la Ville ;
- élaboration et proposition au Conseil communal d'un nouveau règlement du Mérite de la culture et des sciences ;
- proposition au Conseil communal de l'attribution du Mérite delémontain 2002 à M. Serge Kottelat.

## **3.4 Jeunesse**

### **Commission de la jeunesse**

La commission, présidée par Mme Sandra Borruat Chételat, s'est réunie à 5 reprises.

Elle a traité des sujets suivants :

- aménagement de l'Espace-Jeunes à l'Arsenal ;
- création de la structure d'accueil des 12 à 16 ans « Espace-Jeunes » ;
- revalorisation du statut du Conseil delémontain des Jeunes et de ses membres, postulat 4.7/02 du groupe CS•POP.

### **Comité des colonies du Creux-des-Biches**

Le Comité, présidé par Mme Dominique Allemann, a traité les affaires suivantes :

- organisation d'une colonie d'été en juillet pour les élèves delémontains ;
- attribution de divers travaux d'entretien au bâtiment.

Le Service culture, jeunesse et sports s'occupe de la location du bâtiment du Creux-des-Biches. Cela représente 3'400 nuitées contre 3'385 nuitées en 2001.

### **Conseil delémontain des Jeunes**

45 candidats ont été élus pour la législature 2002-2003. Une réflexion est toujours en cours quant à la participation des jeunes de 7, 8 et 9<sup>ème</sup> années, appuyée par le dépôt d'un postulat au Conseil de Ville par le Groupe CS•POP concernant la revalorisation du statut du CDJ et de ses membres. Le résultat du mandat, confié à la commission de la jeunesse, est attendu pour 2003.

Les projets suivants ont été réalisés en 2002 :

- édition d'un journal distribué aux jeunes de la 5<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> (au profit de Swissaid) ;
- création d'un CD humoristique, vente au profit de diverses associations pour les enfants malentendants et malvoyants ainsi que de Terre des hommes.

### **Centre de la Jeunesse et de la Culture**

La commission de construction des Abattoirs, présidée par Mme Renée Sorg, a été créée et s'est réunie plusieurs fois afin de préparer, avec l'architecte, la réactualisation du devis de construction par rapport à la demande de crédit de 1995.

La commission de construction attend le verdict du président de la Chambre administrative du Tribunal cantonal quant aux modifications à apporter aux installations de climatisation ainsi qu'au sujet des heures d'ouverture du Centre de la Jeunesse et de la Culture pour débiter les premiers travaux de construction.

## **3.5 Bibliothèques et Ludothèque**

### **Bibliothèque de la Ville**

Bilan (1992-2002) - 10 ans à la rencontre du public : le métier de bibliothécaire peut être envisagé de deux façons : pour les uns le cœur du métier est du côté des documents, pour d'autres il se situe dans la médiation. D'abord les collections ou d'abord les utilisateurs ? En 1992 (date de son agrandissement), la Bibliothèque de la Ville a clairement choisi de privilégier le public. Après dix années, il est intéressant de dresser un premier bilan : le nombre de lecteurs a nettement augmenté (+ 32 %) et la diversité de leurs profils / besoins s'est considérablement élargie ; de même les activités du prêt (+ 40 %) ont nécessité un accroissement considérable des permanences, afin de répondre aux attentes en terme d'accueil et de recherches ; le nombre d'heures d'ouverture (+ 21 %) a été accru : ouverture d'été, pendant les ponts et le mercredi matin ; les engagements dans le domaine de la formation, de la coopération/coordination, de l'informatique et de l'action culturelle ont accaparé les énergies (+ 45 %) ; en 10 ans, la Bibliothèque de la Ville est devenue un centre de ressources multiples et complémentaires.

Animations : 2002 a été la plus riche en animations de l'histoire (1956-2002) de la Bibliothèque de la Ville : exposition et conférences sur l'Islam (avec la collaboration du Musée jurassien) ; exposition sur Stéphane Mallarmé (à l'occasion du Printemps des poètes) ; exposition sur les éditions Bernard Campiche et l'écrivain Anne Cuneo (conférence dans le cadre de la Semaine du livre) ; exposition "Carnets de voyages en compagnie de Nicolas Bouvier" (avec Jacques Rebetez); exposition Victor Hugo ; nombreuses tables thématiques (droits de l'enfant, sida, Notes d'Equinoxe, etc.) ; bibliographies (violence, adolescence, etc.) ; accueil des classes ; grilles sur les littératures étrangères ; dossier sur Delémont et ses personnalités. Une collaboration a été engagée avec de multiples institutions et affirmé notre présence dans le quotidien de nos concitoyens.

Services : de nombreux thèmes ont occupé les journées en 2002 : mise en place de la gratuité pour les lecteurs de Delémont, accès à internet par fibre optique, nouvelles directives des bibliothèques communales, nouvelle version du site internet, catalogue sur internet ([www.jura.ch/biblio](http://www.jura.ch/biblio)), nouveaux aménagements / rayonnages, mise à jour du fichier des autorités "matières", intégration d'outils efficaces de gestion, participation active aux travaux de l'Association jurassienne de bibliothécaires et aux séances de la Commission de coordination cantonale des bibliothèques, accueil de stagiaires et apprentis (Suisse romande et Bâle), cours de perfectionnement, etc.

Projets : dans le beau projet "Delémont, une ville très livre", il reste encore à relever 5 défis : Une réflexion globale sur le service d'accueil ; l'étude de la mise à jour de notre système de gestion informatisée (logiciel de bibliothèques); la mise en place d'une manifestation de type "Lire en fête" et la réalisation d'une exposition sur l'écrivain Jean-Paul Pellaton ; les travaux de la Commission de coordination cantonale des bibliothèques ; la réalisation de l'étude "La lecture accessible à tous".

## **Bibliothèque des Jeunes**

### Introduction

Satisfaction et encouragement sont les deux mots qui viennent à l'esprit lorsque que l'on pense à l'année écoulée. En effet, l'augmentation des postes a permis une meilleure organisation du travail et surtout de faire face à toutes les tâches.

Le prêt de cédéroms rencontre un immense succès auprès des lecteurs et nous réjouit..

La réorganisation des dossiers documentaires est prévue pour l'année 2003.

Depuis août 2001, une apprentie AID (assistante en information documentaire) passe une partie de sa formation (2<sup>ème</sup> année d'apprentissage) à la Bibliothèque des jeunes. La collaboration avec la Bibliothèque de la ville est assumée pour les 2 autres années de formation.

#### - Informatique

Installation d'un terminal pour les lecteurs.

Mise sur pied d'un secteur CD-ROM.

Installation de la fibre optique.

L'utilisation d'Internet par les lecteurs a rapporté 600.- (50.-/mois en moyenne).

Le matériel informatique (PC) commence à montrer des signes de vieillesse.

#### - Animation

Février : 70 ans de Babar : histoires sur diapositives racontées aux enfants. Le prix enfantaisie a également fait partie d'une animation avec une classe de l'école primaire de Delémont comme jury.

Mars : en prévision de la semaine du livre concours pour la création d'un signet. Deux gagnants ont vu leur signet édité et distribué aux lecteurs en visite à la bibliothèque.

Mai-juin : exposition des dessins de Catherine Louis et dédicace avec l'illustratrice dans le cadre de la semaine du livre. Marché du livre dans la cour du château.

Septembre : dans le cadre des Notes d'Equinoxe, spectacle de marionnettes à tige « les musiciens de Brême » en collaboration avec le Musée jurassien d'art et d'histoire.

Deux Valises-lecture ont voyagé dans les classes de Delémont avec 11 livres de contes à l'intérieur.

Le prix Chronos de Pro-Senectute continue avec une classe de l'école primaire de Delémont comme jury.

Décembre : confection d'un calendrier de l'Avent créé par les enfants et exposé dans la vitrine.

A ajouter toutes les petites expositions sur l'actualité, sujets divers, collections, différentes tranches d'âges, etc.

Actuellement, nous préparons les manifestations liées aux 30 ans de la bibliothèque des jeunes qui auront lieu à partir du 7 novembre 2003 jusqu'à mi-janvier 2004.

#### - Quelques chiffres pour l'année 2002

2370 personnes sont inscrites à la bibliothèque dont 1954 lecteurs actifs.

1373 documents ont été achetés (non compris les revues) – 1372 documents ont été éliminés.

89700 prêts de documents ont été effectués.

Le fonds représente 20988 documents (non compris les revues, les diapositives et les histoires du kamishibaï).

La bibliothèque des jeunes est ouverte au public 22h/semaine.

36 classes sont venues visiter la bibliothèque le matin. Elles sont en moyenne 2 par semaine à venir l'après-midi.

## **Ludothèque**

Cette année fut marquée à la ludothèque par l'accueil et la formation d'une nouvelle ludothécaire. Ceci a contribué à un retour à la stabilité et a permis de mener à bien les activités 2002.

- Activités 2002

février : organisation du Loto de la semaine blanche.

Le Département jeunesse culture et sports met un budget à disposition de la ludothèque pour organiser ce loto gratuit pour les enfants, composé de 15 tournées de 3 lots. La participation est chaque année un succès puisque quelques trois cents enfants envahissent la salle Saint-Georges pour l'occasion. Ambiance assurée !

mars : participation aux séances régionale et nationale des ludothécaires : journées d'échanges et d'organisation régionale pour la première, et assemblée générale de l'association suisse des ludothèques pour la seconde

mai : tournoi de Pictionary organisé dans les locaux de la bibliothèque des jeunes par la ludothèque, dans le cadre de la semaine du livre consacrée à l'image

juin : troc de la ludothèque dans la cours du Château en même temps que la foire du livre

juillet : remise en évidence du jeu de char dans la cours de la ludothèque et mise à disposition de pièces géantes pour y jouer

août : participation à la fête du 1er août au Bambois

septembre : apéro-Concert : élaboration d'un avis de recherche dans les classes primaires de Delémont pour inciter des jeunes musiciens à venir se produire spontanément devant la ludothèque à l'ouverture des Notes d'Equinoxe. Mise à disposition de nos instruments pour l'occasion et installation d'un podium pour les vedettes.

Participation à la Conférence des Présidentes par la responsable ou une réflexion a été menée sur divers thèmes, telles que les normes de fonctionnement des ludothèques en Suisse, la promotion du jeu, la formation des ludothécaires

octobre : autour de Harry Potter : installation dans les locaux de la ludothèque d'une exposition autour de Harry Potter et du monde de la magie

novembre : journée des droits des enfants, la ludothèque prête un jeu supplémentaire à chaque abonné et un prêt gratuit aux enfants non abonnés : grand succès

décembre : lancement d'un petit journal d'information distribué dans les classes primaires, sur les activités de la ludothèque, mise au courant des nouveautés disponibles, échanges d'idées et d'informations sur le jeu.

« S'il te plaît, dessine-moi une guirlande » : à cette demande, 5 classes ont répondu, plus quelques enfants non scolarisés. Les guirlandes fabriquées par leurs soins ont été exposées à la ludothèque durant les fêtes de fin d'année, créant ainsi une décoration très appréciée par l'ensemble des usagers.

- La ludothèque en chiffres :

- Utilisateurs actifs 1104

Delémont	57%	0 à 3 ans	30%
		3 à 5 ans	39%
Autres localités	43%	6 à 8 ans	10%
		9 à 12 ans	10%
		12 et plus	11%

- Accessibilité

Durée d'ouverture : 857 heures

- Offre : 3042 jeux Prêts annuels 14'605 jeux

### 3.6 Galerie Paul-Bovée

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes : Michel Pellaton, André Brêchet, René Fendt, Sandra Hueser, Jacques Minala et Florian Froehlich, Jean-Pierre Castelli. A chacune de ces expositions, il a été enregistré entre 300 et 400 visiteurs.

La Galerie a reçu 7 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

\* \* \* \* \*

## **4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX**

(responsable : M. Gilles Froidevaux, conseiller communal)

### **4.1 Commission de l'énergie et des eaux**

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Jean-François Gnaegi, a tenu 6 séances.

### **4.2 Service des eaux**

#### **Météorologie**

L'année 2002 a été marquée par des précipitations très abondantes surtout en 2e partie d'année. Après 1939 et 1977, c'est l'année la plus humide depuis cent ans. La température a été également très élevée. En raison de la pluviométrie, les sources ont beaucoup donné, ce qui a nécessité relativement peu de pompage.

<b><u>Adduction d'eau</u></b>	en 2002	en 2001
La Doux	875'000 m3	937'000 m3
Develier	721'000 m3	537'000 m3
Rondez I	34'000 m3	154'000 m3
Rondez II	85'000 m3	178'000 m3
Forages	32'000 m3	80'000 m3
Total	1'747'000 m3	1'985'000 m3
<b>Eau vendue</b>	<b>1'237'000 m3</b>	<b>1'282'000 m3</b>

#### **Interventions et réalisations**

L'assainissement de la Vieille Ville s'est poursuivi avec l'étape de la rue de la Constituante, marquant ainsi la fin des travaux.

Le lotissement Mexique-Ouest et du même coup l'assainissement de la partie défectueuse de la rue des Labours ont été les principales réalisations de la deuxième partie de l'année.

La rue Alfred-Comte a été prolongée.

La rue des Pervenches a été rénovée sur environ 125 m.

Des branchements ont été supprimés à la ruelle des Ateliers, par suite de démolitions.

La rue de la Communance, en zone industrielle, a été prolongée pour permettre la construction de l'entreprise CLA.

Une partie de la rue de la Carpière a été assainie suite à une grosse fuite.

De nombreuses nouvelles maisons familiales ont été raccordées au réseau et d'anciens branchements remplacés.

#### **Fuites d'eau**

Après un record en 2001, on enregistre heureusement un tassement du nombre de fuites (41) mais l'entretien d'un réseau d'eau est une tâche permanente et constante si l'on veut garder ce précieux patrimoine en bon état.

## **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau a été excellente durant toute l'année et le laboratoire cantonal n'a rien signalé d'anormal. La désinfection par rayons U.V est opérationnelle sur tous les sites et donne satisfaction. Les résultats d'analyses sont publiés sur le site Internet de la Municipalité.

Un crédit de Fr. 30'000.-- a été accordé par le Conseil de Ville pour la mise en place de l'assurance-qualité. Avec l'aide d'un bureau d'ingénieur, la mise en place du nouveau processus débutera en janvier 2003.

## **Divers**

La nouvelle télégestion est en place et fonctionne bien. Comme toute installation informatique sophistiquée, elle nécessite encore quelques mises au point et une bonne formation du personnel d'exploitation.

Depuis une année, nous fournissons régulièrement de l'eau à nos deux communes voisines, Rossemaison et Soyhières.

## **4.3 Service de l'électricité**

### **Les achats**

Les achats d'énergie à notre fournisseur (FMB Energie SA) se sont montés à 71'281'000 kwh (71'313'000 kwh en 2001). Cette quasi stagnation reflète la morosité économique de la ville. Sans les raccordements de la nouvelle Migros et de la nouvelle usine Interprox, le Service de l'électricité aurait subi une nette baisse des achats d'électricité.

### **Tarif**

Après la baisse consentie en 2001 aux industries et PME, les tarifs ont été maintenus durant l'année en cours. L'étalonnage légal des compteurs, qui doit se faire tous les 15 ans, avait pris un certain retard, qui est en phase de rattrapage.

### **L'éclairage public**

La maintenance et l'amélioration de l'éclairage public en ville est une tâche importante assumée par les Services industriels. Un plan directeur "lumière" a été élaboré et concerne pour l'essentiel le périmètre de la Vieille Ville et l'éclairage des bâtiments historiques les plus importants. La demande de crédit interviendra en 2003. Les décorations de Noël sont toujours très appréciées du public et la mise en place actuelle devrait se poursuivre quelques années durant, avant une éventuelle modernisation.

### **Les principales réalisations**

La mise en service de la nouvelle station Migros au début 2002 dans le centre commercial a été l'une de nos grandes réalisations.

La station Communance a été installée à la rue du même nom, près de la nouvelle entreprise C.L.A. Cette station offre des perspectives de développement du secteur et améliore l'approvisionnement de tout le quartier.

Le raccordement de la nouvelle usine Cerjo, à la rue Emile-Boéchat, a été l'occasion de supprimer la vétuste ligne aérienne du secteur et d'installer un éclairage public moderne.

La dernière étape de l'aménagement de la Vieille Ville a été la rue de la Constituante.

Le secteur "Mexique-Ouest" a été viabilisé ainsi que la rue Alfred-Comte.

La rue des Pervenches a été rénovée complètement.

## Les dérangements

Il y a plusieurs années que le Service n'avait plus enregistré autant de déclenchements et de défauts sur le réseau électrique :

- 28 janvier : déclenchement réseau "est" pour cause de manipulation intempestive (de 14.30 h à 15.00 h).
- 5 mars : le transformateur "usine à gaz" de la rue Auguste-Quiquerez a "lâché". Panne du réseau "est" durant ½ heure.
- 7 mars : le réseau "est" déclenche à nouveau de 16.50 h à 17.10 h. La cause est restée indéterminée, peut-être un rapace sur la ligne.
- 17 mai : déclenchement du réseau "Ouest" (zone industrielle) de 16.00 h à 17.30 h suite au claquage du câble reliant les stations ELU – Rossemaison.
- 13 août : le câble basse tension du Chemin du Vorbourg a été défectueux et a privé quelques abonnés de courant pendant 3 heures.
- 19 décembre : le câble alimentant la rue des Verdiers a "claqué", quelques abonnés n'ont pas eu de courant durant quelques heures.

Quelques autres défauts mineurs ont été détectés sur des câbles d'éclairage public.

## Avenir des réseaux

Le Conseil communal prend rarement position sur un objet soumis en votation populaire fédérale. Il a pourtant décidé de rompre avec cette pratique en 2002 en appelant les électeurs delémontains à voter NON à la loi sur le marché de l'électricité soumise au peuple le 22 septembre 2002. A plus de 70%, sa recommandation de vote a été suivie par les Delémontains. Rappelons que la loi a également été refusée par le peuple suisse, marquant ainsi un temps d'arrêt dans le processus de libéralisation du marché de l'électricité.

A la lumière de ces résultats, le Conseil communal a décidé de suspendre momentanément les travaux engagés en vue d'examiner l'avenir des SID. La commission spéciale "Avenir des SID" a néanmoins repris ses activités quelques mois plus tard, dans la mesure où les autorités fédérales ont d'ores et déjà décidé de relancer un projet de libéralisation partielle du marché de l'électricité pour 2007. Rappelons que le mandat de cette commission spéciale est de réfléchir au positionnement stratégique futur des SID, à leur statut institutionnel, leur fonctionnement et leur politique tarifaire.

## **4.4 Service du gaz**

### Généralités

L'année 2002 a représenté le septième exercice de Régio gaz. Pour la première fois depuis la création de la société, les communes actionnaires ont dépassé la société Von Roll sur le plan des ventes. Ce résultat illustre le dynamisme de la société, mais il témoigne également des difficultés conjoncturelles importantes dont souffre l'économie régionale en général, et l'entreprise Von Roll en particulier.

Pour Régio gaz, l'année a été positive et éclairée par les manifestations liées au 10<sup>ème</sup> anniversaire de la conversion au gaz naturel. Rétrospectivement, l'engagement des collectivités publiques, du personnel des Services industriels, ainsi que la fidélité de la clientèle méritent un grand coup de chapeau. A relever également que les prévisions de vente élaborées à l'époque trouvent aujourd'hui une concrétisation et que l'équilibre financier de Régio gaz annoncé pour le 10<sup>ème</sup> exercice, paraît à portée de main.



## **Politique tarifaire et résultats**

Une fois de plus, l'année a été mouvementée au point de vue tarifaire. Les incertitudes économiques et politiques qui ont marqué la scène internationale ont eu des conséquences sur les prix du gaz. Dans la mesure de ses possibilités – et en veillant à maintenir la marge bénéficiaire de la société – Régiogaz a tenté d'atténuer les variations en maintenant des prix aussi constants que possible. Régiogaz est convaincu que cette manière de faire fidélise la clientèle et renforce l'attractivité du gaz par rapport à ses concurrents du secteur des énergies fossiles, dont les variantes sont plus fortes.

Les ventes de Régiogaz ont progressé de 6%, malgré des conditions climatiques peu favorables qui, à elles seules, auraient pu provoquer un recul du volume de – 7,2 %. 54 nouvelles installations ont vu le jour en 2002, la puissance installée a atteint les 1'325 kW. On comptait l'année dernière 55 installations pour une puissance de 2'698 kW.

La marge bénéficiaire a poursuivi sa progression. Elle a passé de Fr. 682'348.-- en 2001 à Fr. 908'449.--. L'exercice écoulé figure ainsi parmi les « bonnes années » de Régiogaz.

## **Principales réalisations**

Le 18 février 2002 a débuté la dernière étape du projet "Danse sur la Doux" à la rue de la Constituante. Celle-ci allait permettre au Service du gaz d'assainir un secteur important et vieillissant du réseau. Deux mois plus tard, c'est au tour des travaux d'équipement du lotissement "Mexique ouest" et de l'extrémité de la rue de la Communance d'être réalisés.

Au mois de juin, la première étape des travaux d'équipement du lotissement des "Erlignes" et de la rue des Chênes débutait, suivie par l'assainissement de segments de réseau dans les rues Neuve, Pervenches et Avenir. Une nouvelle extension de la rue Alfred-Comte allait marquer la fin des principaux travaux engagés durant cette année. 40 nouveaux branchements d'immeubles, sans compter les parcelles pré-équipées, auront également été réalisés durant la même période.

## **4.5 Service de l'énergie**

Le service communal de l'énergie a été particulièrement actif en 2002. Outre l'amélioration de la comptabilité énergétique des immeubles communaux, la mise à jour des tableaux comparant l'évolution de la consommation énergétique d'une année à l'autre, et diverses interventions techniques de réglage sur plusieurs chaufferies, il s'est engagé en faveur du renouvellement du Label *Cité de l'énergie*, le produit phare de SuisseEnergie pour les communes qui distinguent les communes qui font preuve d'une politique énergétique conséquente axée sur les résultats.

Le label doit en effet être renouvelé tous les trois ans. Grâce notamment à son action continue en matière de comptabilité énergétique et ses projets liés à la mobilité urbaine, la ville de Delémont a atteint 88 points sur un total de points possibles de 140, soit 63%. Le Label *Cité de l'énergie* est décerné lorsqu'on atteint 50% des mesures possibles. Ce bon résultat place la ville parmi les communes les plus dynamiques en ce qui concerne la politique énergétique. Elles sont au nombre de 84 en Suisse, dont douze en Suisse romande. Delémont se hisse au quinzième rang des communes suisses.

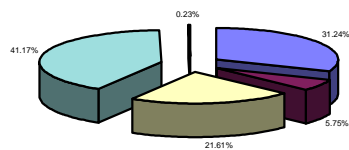
Parallèlement, le Département de l'énergie et des eaux met la touche finale à son plan directeur de l'énergie, instrument indispensable à la concrétisation de ses objectifs en matière de politique énergétique. Rappelons que le Conseil de Ville avait approuvé une demande de crédit de Fr. 60'000.-- pour la réalisation de ce plan le 30 avril 2001. Ce document sera mis en consultation avant l'été 2003.

Mentionnons également que la ville s'est vue décerner le 2e prix du concours "Cité verte" organisé par SuisseEnergie pour les communes. Un prix d'encouragement lui a été remis le 1er octobre 2002 à Lausanne, ville lauréate du 1er prix. Ce prix a été décerné à la Municipalité de Delémont grâce à son soutien et à sa promotion du courant vert. Notons d'ailleurs à ce sujet qu'une réflexion est conduite actuellement par les SID en vue de déterminer le potentiel de production de courant vert sur le territoire delémontain. En outre, les SID devraient proposer en 2003 de nouveaux produits écologiques à leurs abonnés.

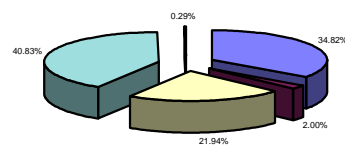
## VENTES D'ENERGIE ELECTRIQUE 2002

	Haut Tarif	Bas Tarif	Total	%	Jour	Nuit
1. Ménages, artisanat et petits commerces	18'550'404	2'669'586	21'219'990	31.24	34.82	18.23
2. Ménages chauff. élec. par accumul. nocturne	1'127'397	2'775'866	3'903'263	5.75	2.12	18.96
3. Hôtels, restaurants et grands magasins	11'688'864	2'989'848	14'678'712	21.61	21.94	20.42
4. Industries et Hôpital	21'752'749	6'208'506	27'961'255	41.17	40.83	42.40
5. Divers (chantiers)	153'216	-	153'216	0.23	0.29	0.00
	<b>53'272'630</b>	<b>14'643'806</b>	<b>67'916'436</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

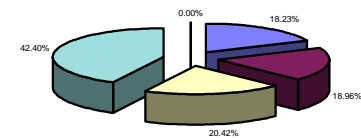
Vente totale kWh en %



kWh de jour en %

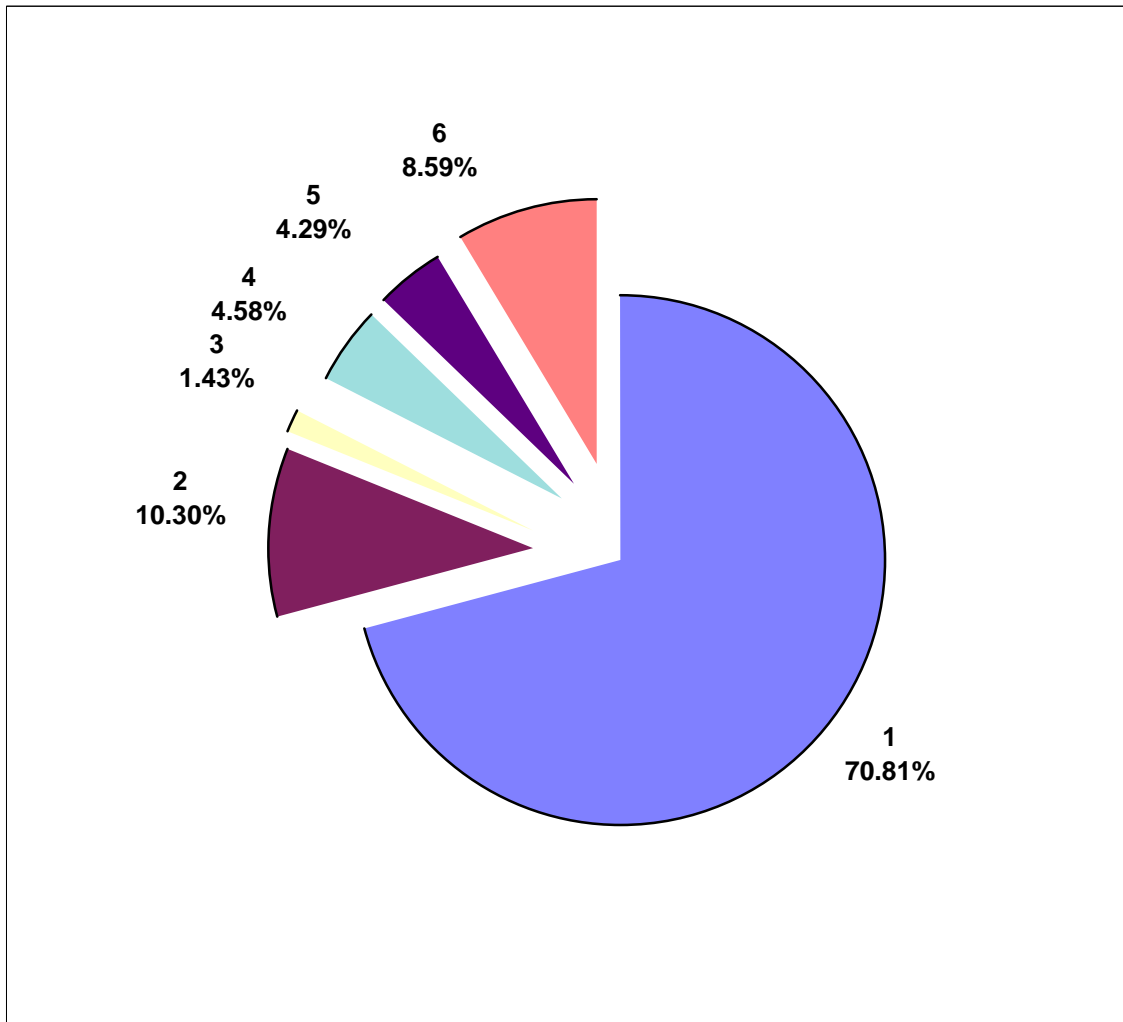


kWh de Nuits en %



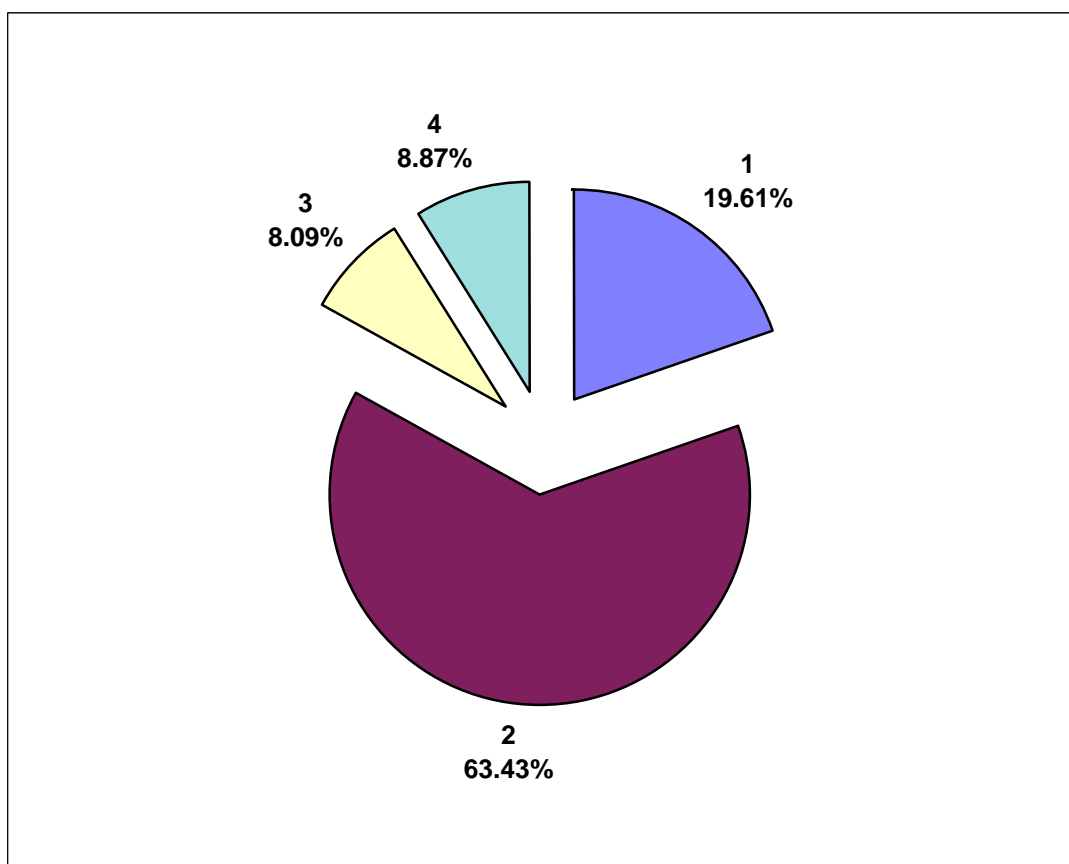
**STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION DE L'EAU A DELEMONT**

**2002**



<b>1</b>	Eau facturée	1'237'000 m3
<b>2</b>	Fontaines	180'000 m3
<b>3</b>	Communes, tiers	25'000 m3
<b>4</b>	Pompiers, nettoyage, route, arrosage, constructions	80'000 m3
<b>5</b>	Purge du réseau, trop plein	75'000 m3
<b>6</b>	Pertes, fuites, différence de mesure	<u>150'000 m3</u>
	<b>Adduction totale</b>	<b><u>1'747'000 m3</u></b>

	2002		2001	
	kWh	M3	kWh	M3
1 Electricité	1'542'987		1'613'346	
2 Gaz	4'989'936		5'289'065	
3 Huile de chauffage	636'230		818'150	
4 Carburant véhicules communaux	697'540		516'700	
5 Eau		65'641		66'740



Remarques : a) Les classes où la Municipalité est en location (écoles enfantines), la consommation de chauffage n'est pas incluse dans la statistique

b) Lors de températures inférieures à moins 5 °, les chauffages interruptibles sont basculés sur le mazout. (exemple : Château.)

\* \* \* \* \*

## **5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES**

(responsable : Mme Madeleine Amgwerd, conseillère communale)

Le budget et les comptes font l'objet d'un rapport au Conseil de Ville. C'est pourquoi, le Département des finances et des écoles présente, dans le cadre du rapport de gestion, un thème différent à chaque fois en relation avec les finances communales. Après des informations sur la fiscalité, les emprunts, les finances publiques, les indicateurs financiers et les taxes communales, le rapport 2002 rappelle sommairement la procédure pour la décision de crédit.

### **5.1 Procédure de crédit**

La procédure de crédit est un processus qui prend plusieurs mois de préparation jusqu'à son adoption par le Conseil de Ville. Suivant le programme de législature, les départements font les premiers projets et calculs de financement. Ils préparent ensuite un message qui est soumis au Conseil communal et aux différentes commissions concernées. Ces commissions étudient et préavisent le projet du point de vue technique, la commission des finances aborde le problème financier. Lorsque le message a été accepté par le Conseil communal, il peut être soumis au Conseil de Ville.

Les compétences du Conseil de Ville sont les suivantes en fonction du budget 2003 (montant arrondi)

Recettes 2003 – 80 millions / 1/1000 = Fr. 80'000.--

- approbation des crédits d'étude inférieurs à 2/1000, à savoir Fr. 160'000.--
- approbation des crédits inférieurs à 20/1000, à savoir Fr. 1,6 million.

Si le montant du crédit est supérieur, il doit être soumis au peuple.

En 2002, le Conseil de Ville a accepté vingt crédits pour un montant total de 12,7 millions, dont un a été soumis au peuple, à savoir la rénovation de l'Arsenal. Le réaménagement des terrains et des vestiaires aux Prés-Roses et le projet Place de la Gare ont été soumis au corps électoral en 2003.

Une fois les crédits votés, la mise en route des crédits peut se faire, une fois le délai référendaire échu. Il y a lieu de préparer les soumissions et de faire les mises au concours. Le Conseil communal décide ensuite des attributions, suite aux comparatifs d'offres et en fonction de critères bien définis et préalablement décidés. C'est seulement ensuite que les travaux peuvent commencer.

Pour les crédits importants, la réalisation est étalée dans le temps. Le crédit-cadre, qui prévoit de dépenser une certaine somme sur quelques années, part de ce même principe. Ce mode de faire est utilisé, par exemple, pour l'entretien des routes.

Parfois, les crédits sont déjà votés, mais la réalisation n'interviendra que lorsqu'il y aura des demandes précises, comme, par exemple, de nouvelles infrastructures routières en zone industrielle.

Cela signifie pratiquement que les crédits votés en 2002 (cf tableau « crédits votés au Conseil de Ville en 2002 ») pour un montant total de plus de 12 millions de francs seront en fait dépensés sur plusieurs années.

#### **CREDITS 2002 votés par le Conseil de Ville**

<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Dpt</b>	<b>Montant voté</b>	<b>Remarques</b>
février	Crédit cadre pour financer des mesures en faveur des sans-emploi	ASL	150'000	
avril	Avenir des SID	SI	332'000	
avril	Centre sportif : remplacement d'équipements techniques	CJS	155'000	
mai	Construction des équipements Mexique-Ouest	TP	1'385'000	

mai	Construction des équipements Louvière Nord	TP	445'000	
mai	Embellissement de la Ville : réfection des fontaines et remplacement des drapeaux	Urba	202'000	
mai	Hôtel de ville : étude de l'installation d'un ascenseur	Urba	50'000	
juin	Ancien Arsenal : aménagement	CJS	1'710'000	message au corps électoral
juin	Piste de chantier A 16 et route intercommunale Delémont-Courtételle	TP	380'000	
juin	Réfection du parking provisoire de la Jardinerie	TP	152'000	
juin	Ecoles primaires et secondaires : réparation et renouvellement des tableaux	Urba	88'000	
juin	Enlèvement des tags et graffitis sur les bâtiments communaux	TP	75'000	
juin	Mise en place d'un système qualité (autocontrôle) au Service des eaux	SI	35'000	
août	Plan directeur "Nature en ville"	Urba	45'000	
septembre	Concours d'architecture pour les SID et Regiogaz	SI	160'000	
septembre	Remplacement d'un véhicule de voirie	TP	136'000	
octobre	Mise en place du SIT	TP	746'000	
octobre	Aménagement d'une place de jeu au Pré-Guillaume	Urba	35'000	
novembre	Réalisation du projet "Place de la Gare 2003"	Urba	3'390'000	message au corps électoral
novembre	Aménagement de terrains et de vestiaires aux Prés-Roses	CJS	3'063'000	message au corps électoral
	<b>TOTAL</b>		<b>12'734'000</b>	

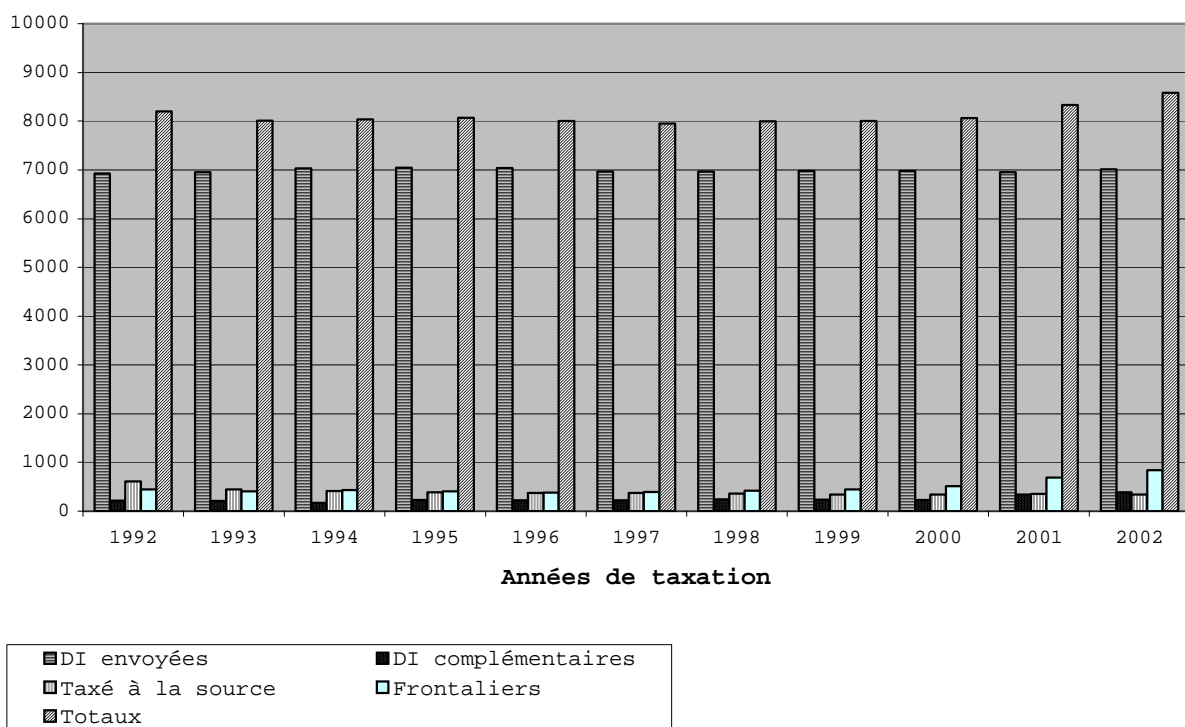
## 5.2 Déclarations d'impôts 2002

- 7'013 déclarations d'impôts (DI) en 2002 (6953 en 2001)
- 388 déclarations d'impôts complémentaires envoyées dans le courant de l'année (339 en 2001)
- 338 personnes taxées à la source (354 en 2001)
- 839 frontaliers ont travaillé pour 143 employeurs (689 en 2001).

Le bureau des impôts n'a plus le contrôle du nombre de travailleurs frontaliers, c'est le bureau des personnes morales aux Breuleux qui s'en occupe. Le nombre indiqué ne correspond pas tout à fait à la réalité. En effet, si un frontalier a travaillé chez plusieurs employeurs, il est comptabilisé plusieurs fois.

Le bureau des impôts et du cadastre a transmis 13 demandes de remise d'impôts (43 en 2001) au Service des contributions, dont 4 (18 en 2001) ont été préavisées par la Commission des finances.

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Taxé à la source	Frontaliers	Totaux
1992	6928	218	609	447	8202
1993	6956	209	448	404	8017
1994	7029	170	413	429	8041
1995	7045	230	386	406	8067
1996	7035	219	373	378	8005
1997	6970	220	372	393	7955
1998	6972	243	362	419	7996
1999	6980	235	341	447	8003
2000	6984	228	342	511	8065
2001	6953	339	354	689	8335
2002	7013	388	338	839	8578



## 5.3 Commissions

### Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu 10 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville, étudié le budget et préavisé 4 demandes de remise d'impôts à l'intention du Service des contributions.

### Commission d'évaluation officielle des immeubles

Durant l'année 2002, les estimateurs communaux, avec l'estimateur cantonal, ont procédé à 131 estimations (71 en 2001), suite à de nouvelles constructions ou transformations. En plus des estimations ordinaires, les estimateurs communaux ont procédé à 3 estimations de bâtiments agricoles et à aucune estimation (8 en 2001) suite à des réclamations.

## 5.4 Ecoles primaire et enfantine

### L'école en chiffres

#### Effectifs 2002/2003

Ecole enfantine -1 et -2	12 classes	232 élèves
1ère	6 classes	108 élèves
2ème	6 classes	124 élèves
3ème	7 classes	133 élèves
4ème	6 classes	115 élèves
5ème	7 classes	154 élèves
6ème	6 classes	126 élèves
Soutien ou transition	5 classes	47 élèves
<b>Total</b>	<b>55 classes</b>	<b>1039 élèves</b>

Total effectif 2001/2002 : 55 classes – 1042 élèves

#### Bâtiments scolaires

Deux bâtiments principaux : Gros-Seuc et Château y compris Châtelet.

Autres bâtiments scolaires : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières, Rue Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirnet.

### Personnel

Le corps enseignant est composé de 13 maîtresses d'école enfantine, 69 enseignants d'école primaire, 54 titulaires et 15 nommés provisoirement, 5 enseignants de classes de transition et de soutien, 7 maîtresses de devoirs surveillés et 4 maîtres de langue et de culture étrangère.

Le personnel administratif est composé d'une secrétaire à 60% et d'une apprentie, le personnel technique de deux concierges à plein temps, d'aide-concierges, d'un chauffeur de bus et d'un coursier.

Plusieurs enseignants (5) ont quitté l'école, le plus souvent pour enseigner dans une autre localité ; un maître auxiliaire est au bénéfice d'une retraite anticipée. Huit enseignants ont été nommés. Un enseignant assure un remplacement de longue durée. Trois enseignantes sont en congé sabbatique.

### Vie de l'école

Parmi les nombreuses activités et projets en cours, citons principalement :

- activement de l'équipement TIC et formation des enseignants ; élaboration d'une charte liée à l'utilisation d'internet ;
- activités autour du thème de l'eau ;
- participation à la journée internationale « à pied à l'école » ;
- mise en route du projet « stress » proposé par le Forum Santé ;
- journée de travail des enseignants sur deux thèmes : « élèves en difficulté » et « gestion de la classe avec l'outil informatique » ;
- gestion des déchets au Château ;
- réactivation des patrouilleurs scolaires au Château ;
- projet de rénovation du rez-de-chaussée du Gros-Seuc.

### Commission d'école

La Commission d'école a siégé 12 fois pour l'année scolaire 2001/2002. Elle est présidée par Mme Jacqueline Parrat. En plus du suivi de la vie de l'école et de la nomination des enseignants, elle a traité les points suivants :

- rapport et bilan du groupe de travail « écoles primaires et enfantines delémontaines » ;
- projet cantonal de fermeture de deux classes ;
- reconduction du corps enseignant pour la période administrative 2003-2009 ;
- consultation sur le projet de circulation en Vieille Ville ;
- examen et présentation des directives internes ;
- préavis positif pour le crédit concernant la remise en état des tableaux.

## **5.5 Ecole secondaire : Collège**

La Communauté du Collège de Delémont regroupe les élèves de degré secondaire de 9 communes : Bourrignon, Courtételle, Delémont, Develier, Mettemberg, Movelier, Pleigne, Rossemaison et Soyhières. L'autorité de la Communauté est l'Assemblée des délégués des communes membres, qui nomme la Commission d'école. La Commune de Delémont met à disposition et entretient les bâtiments nécessaires à l'enseignement.

### L'école en chiffres

#### Effectifs 2000/2001

Degré 7	10 classes	196 élèves
Degré 8	8 classes	171 élèves
Degré 9	9 classes	180 élèves
Classe atelier	1 classe	10 élèves
Classes ressources	2 classes	25 élèves
<b>Total</b>	<b>30 classes</b>	<b>582 élèves</b>

*Effectif 2000/2001 : 30 classes - 576 élèves*



La structure sports-arts-études (SAE) est dans sa troisième année de fonctionnement. Elle accueille à Delémont 41 élèves (footballeurs, tennismen, danseuses et patineuse) ; les élèves pratiquant le hockey et le basket sont regroupés à Porrentruy et les volleyeuses à Saignelégier.

Deux élèves, qui ont terminé leur scolarité dans une école secondaire du Canton de Bâle-Campagne, profitent de la mise en place de la structure d'échange permettant d'effectuer une dixième année linguistique en 9<sup>ème</sup> année au Collège.

### Bâtiments scolaires

Le Collège occupe aussi des classes au Châtelet pour les cours d'école ménagère et des leçons d'activités créatrices, ainsi que deux classes au Gros-Seuc.

### Personnel

Le corps enseignant du Collège est composé de 72 enseignants, 63 titulaires et 9 nommés provisoirement. Le travail administratif occupe une secrétaire à 62,5%. Le personnel technique comprend un concierge à plein temps et plusieurs aide-concierges à temps partiel.

Au cours de l'année scolaire, cinq enseignants ont quitté l'école, trois pour bénéficier d'une retraite, deux pour donner une nouvelle orientation à leur activité professionnelle.

### Vie de l'école

Parmi les nombreuses activités et mises en route de projets, citons principalement :

- nombreux cours facultatifs ;
- semaine d'activités hors-cadre pour les élèves de 9<sup>ème</sup> année ; camps d'hiver pour les élèves de 8<sup>ème</sup> année ; camps pour les élèves de 7<sup>ème</sup> année : les élèves ont profité de leur camp dans la région des Trois-Lacs pour visiter l'Expo 02. Les élèves qui n'ont pas souhaité participer à ces activités ont suivi un stage d'orientation professionnelle ou une activité scolaire de remplacement ;
- les élèves ont participé à de nombreuses activités culturelles, sportives et autres (conférences, spectacles, animations diverses, journées cantonales et intercantionales, visites et échanges linguistiques, etc.) ;
- participation au Championnat international de Jeux Mathématiques et Logiques ;
- forum d'information sur les voies de formation pour les élèves de 8<sup>ème</sup> année et leurs parents
- formation à l'éducation routière pour les élèves de 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année ;
- CDJ ;
- participation à Expo 02 : visites des arteplages, animation d'un poète anglais engagé par l'AMJ, participation à la Journée cantonale pour les élèves de l'atelier-théâtre et participation à la journée du 27 juin à Bassecourt avec représentation des spectacles des ateliers-théâtre ;
- entrée en fonction de l'infirmière scolaire, Mme Carine Piquerez ; permanence au Collège chaque vendredi matin ;
- organisation de « petit-déjeuner santé » pour les classes de 7<sup>ème</sup>.

Une nouvelle formule de devoirs surveillés a été mise en place à titre expérimental. Les élèves bénéficient ponctuellement d'une aide plus précise qui répond à leurs besoins. Des enseignants par discipline sont à disposition trois jours par semaine après les horaires scolaires. Une guidance informatique est à disposition le mercredi après-midi pour des élèves qui souhaitent faire des travaux de recherche ou de rédaction de documents.

### Autorités scolaires et commission d'école

L'assemblée des délégués de la Communauté scolaire est présidée par Mme Madeleine Amgwerd. Son comité s'est réuni à quatre reprises et l'assemblée a tenu trois séances. En plus de ses tâches statutaires, l'assemblée a approuvé une modification des statuts et a mandaté un groupe de travail pour étudier le besoin en locaux du Collège pour l'avenir.

La Commission d'école est présidée par M. Claude Terreaux. Elle s'est réunie à onze reprises et son bureau a tenu quatre séances durant l'année scolaire 2001/2002.

\* \* \* \* \*

## **6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

(responsable : M. Jean-Paul Miserez, conseiller communal)

### **6.1 Considérations générales**

#### **Projets et chantiers réalisés**

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

##### ***problèmes traités en commission***

- préavis demande de crédit terrain + vestiaires Pré-Roses Fr. 3'063'000.--
- préavis demande de crédit pour camionnette Fr. 136'000.--
- information et préavis au sujet de la demande de crédit Place de la Gare Fr. 3'390'000.--
- préavis demande de crédit pour l'aménagement d'une place de jeux sur le parking du Pré-Guillaume Fr. 35'000.--
- préavis demande de crédit pour enlever les tags Fr. 75'000.--
- préavis demande de crédit pour la reprise de la piste de chantier A16 Communance / Courtételle Fr. 380'000.--
- préavis demande de crédit Mexique Ouest Fr. 1'380'000.--
- préavis demande de crédit Louvière Nord Fr. 445'000.--
- préavis demande de crédit embellissement : réfection des bassins des fontaines et remplacement des drapeaux Fr. 202'000.--
- préavis adjudication camionnette Fr. 136'000.--
- préavis adjudication lotissement Mexique Ouest Fr. 1'380'000.--
- préavis adjudication lotissement Louvière Nord Fr. 445'000.--
- préavis adjudication rue des Pervenches
- préavis adjudication prolongement route de la Communance
- information et préavis au sujet de l'augmentation du tarif de l'eau
- examen et réponse au questionnaire relatif à la circulation en Vieille Ville
- information et préavis au sujet de la place de compostage
- information au sujet de la demande de crédit du SIT Fr. 750'000.--
- examen des budgets de fonctionnement et d'investissement

##### ***problèmes traités au Conseil de Ville***

- demande de crédit lotissement Mexique Ouest Fr. 1'385'000.--
- demande de crédit lotissement Louvière Nord Fr. 445'000.--
- demande de crédit pour la réfection des fontaines et le remplacement des drapeaux en Vieille Ville Fr. 202'000.--
- demande de crédit reprise de la piste de chantier A16 Fr. 380'000.--
- demande de crédit pour réfection du parking provisoire de la Jardinerie Fr. 152'000.--
- demande de crédit pour l'enlèvement des tags et graffitis sur les bâtiments communaux Fr. 75'000.--
- demande de crédit remplacement d'un véhicule de voirie Fr. 136'000.--
- demande de crédit pour la mise en place de SIT Fr. 746'000.--
- demande de crédit aménagement place de jeux Pré Guillaume Fr. 35'000.--

#### **Digues**

La commission des digues, présidée par M. Louis Gasser, s'est réunie 3 fois et a traité en particulier les points suivants et visité les cours d'eau suivants:

- curage du confluent Sorne-Birse
- curage de la Grande Ecluse
- problématique du bassin de la Sorne – analyse avec l'OEPN
- problématique de la revitalisation de la Sorne entre le pont de la Maltière et le pont de l'Avenue de la Gare
- enrochement disloqué à la Grande Ecluse
- taille de la végétation le long des rives de la Sorne et de la Birse

- déformation du mur en moellons du mur de la Sorne sur la rive gauche près de l'Avenue de la Gare
- terminaison des travaux du nouveau lit de la Pran par le canton – visite des lieux
- évacuation des eaux dans les quartiers Traversins et Blanche-Pierre suite aux trombes d'eau et période très pluvieuse – visite des lieux.

## 6.2 Service des travaux publics

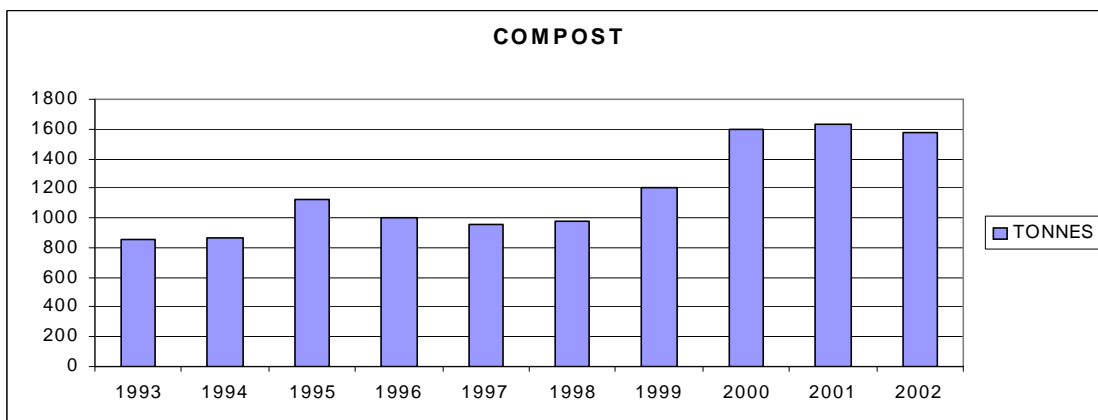
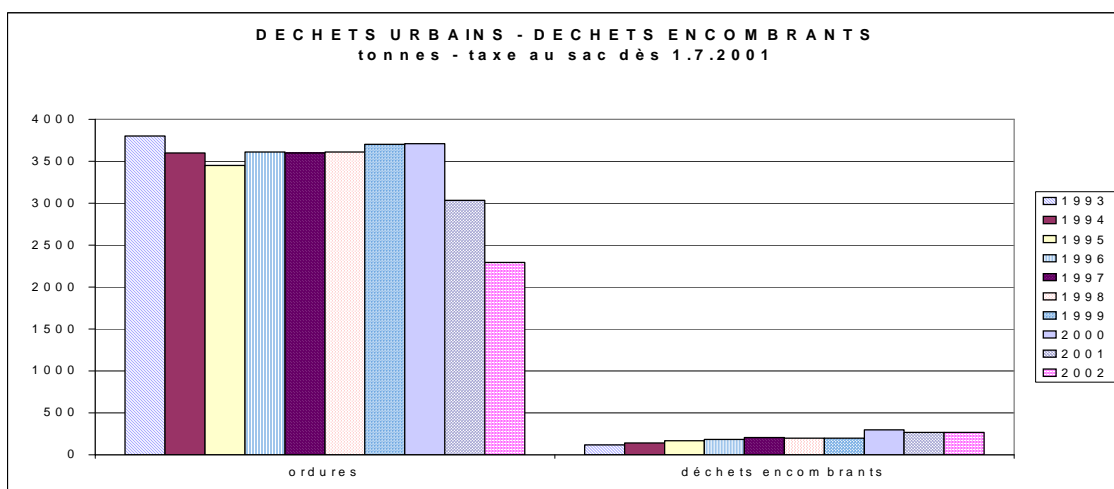
### Tâches du personnel

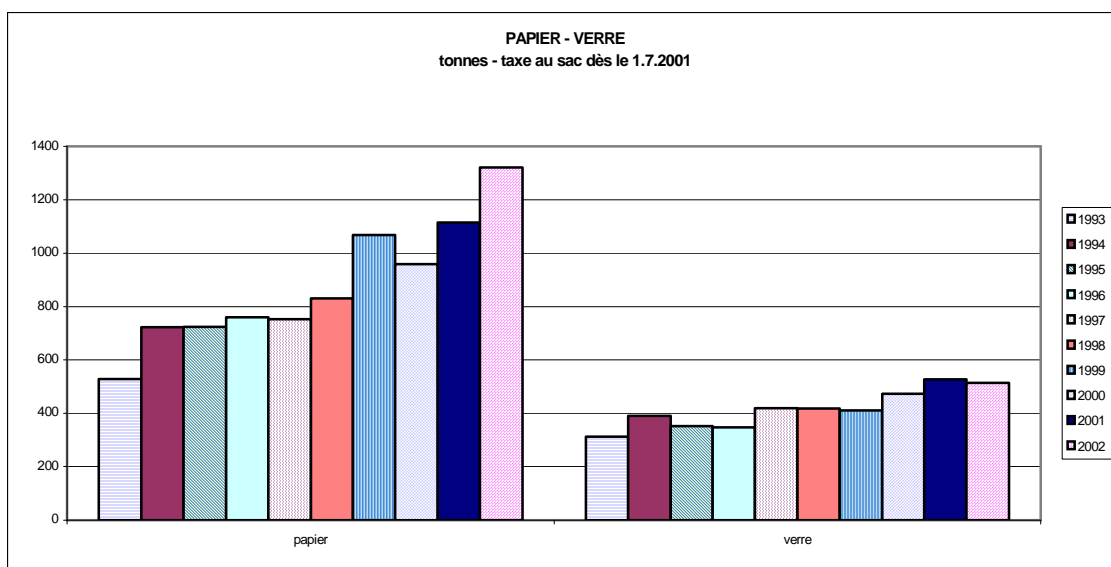
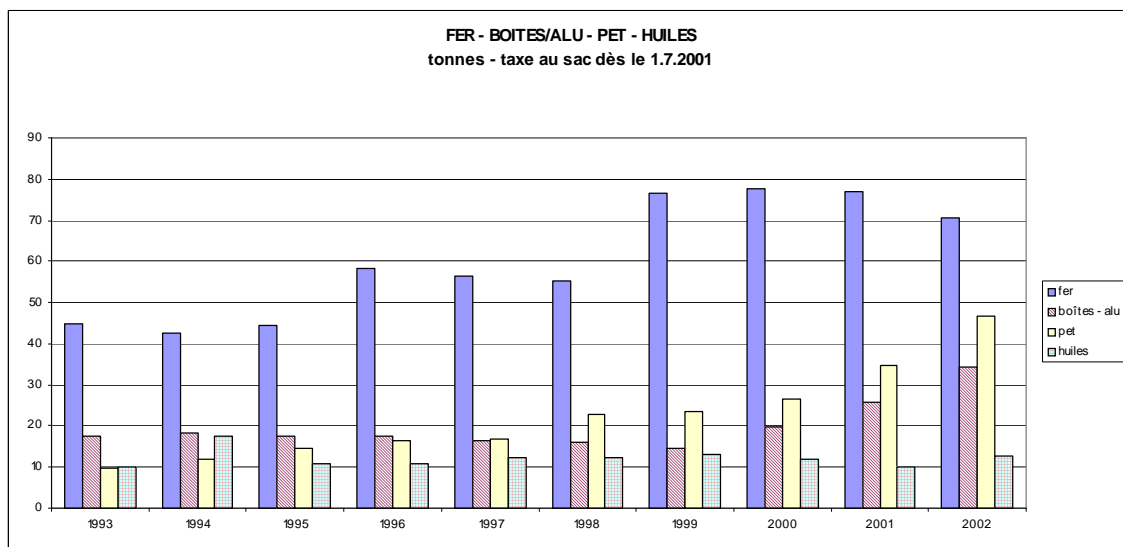
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions du Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers. Il a aussi pris une part importante à la poursuite de la réalisation du projet "Vieille-Ville – Danse sur la Doux" ainsi que pour l'élaboration du projet d'aménagement et de la Place de la Gare.

Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

La voirie a fortement été engagée pour la mise en place de nombreuses manifestations ainsi que dans le domaine du balisage et de la signalisation.

Le personnel de la voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages suivants:





	poids (t)
- déchets urbains livrés au SEOD	2294.94
- déchets encombrants livrés au SEOD	267.48
- compost broyage (1060.0 t + 120 t de gazon apportés par la voirie) + livraison SEOD	1580.74
- papier (par entreprises privées et voirie)	1321.64
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée) (15'800 l)	12.64
- verre par conteneurs (entreprise privée)	513.70
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	34.47
- fer (entreprise privée)	70.48
- PET 1687 m3	46.60
- frigos, congélateurs	49 pièces
- appareils ménagers	714 pièces

### **6.3 Commission des travaux publics**

La Commission des travaux publics, présidée par M. Paul Monnerat, s'est réunie 6 fois.

### **6.4 Commission spéciale "Vieille Ville – Danse sur la Doux"**

Créée en 1997, cette commission a siégé 3 fois en 2002. Elle a :

- adapté le projet concernant quelques aménagements de détail tels que éclairage, mobilier urbain, finitions;
- préparé l'inauguration du projet "Danse sur la Doux";
- fait le point de la situation relatif aux états-généraux de la vieille ville du 14.1.2002;
- pris acte du programme des travaux tenus pour fin juin 2002 et mise en place zone piétonne à la rue de l'Hôpital en juillet 2002;
- pris acte des nouvelles décisions du Conseil communal conduisant à modifier le projet "Danse sur la Doux" suite à diverses requêtes;
- analysé, concernant le futur concept de circulation, les réponses reçues des habitants, des commerçants, des groupements et associations de la vieille ville et des partis politiques;
- fait le bilan général de l'ensemble des travaux de la vieille ville et décompte final provisoire en exprimant sa satisfaction.

En raison de la fin des travaux, la Commission a été dissoute à la fin de l'année.

\* \* \* \* \*

## 7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

### 7.1 Considérations générales

Importante entreprise menée par le département, la rénovation du Château épiscopal touche à sa fin dans de très bonnes conditions. Les travaux de finition se termineront en 2003. La rénovation de la dépendance sera reportée, car ce travail dépend de l'avancement du dossier du Centre de la jeunesse et de la culture (anciens abattoirs).

Le projet "Place de la Gare 2003", autre important projet préparé par le département et accepté par le corps électoral en février 2003, débutera au second semestre 2003. Complémentaire au projet CFF actuellement en cours d'exécution (amélioration des structures d'accueil de la gare), cette réalisation modifiera considérablement les conditions d'utilisation et la physionomie de ce lieu de passage et d'accueil significatif de la ville. La volonté des autorités était de procéder au réaménagement des deux pôles de Delémont (après la Vieille Ville, le quartier de la Gare).

Parallèlement, les efforts déployés afin d'accroître l'offre de terrains destinés à de nouvelles constructions ont permis la concrétisation de nombreux projets dans le domaine des maisons familiales en particulier. Avec plus de 100 parcelles équipées actuellement sur le marché, la ville de Delémont bénéficie à ce jour d'une excellente attractivité.

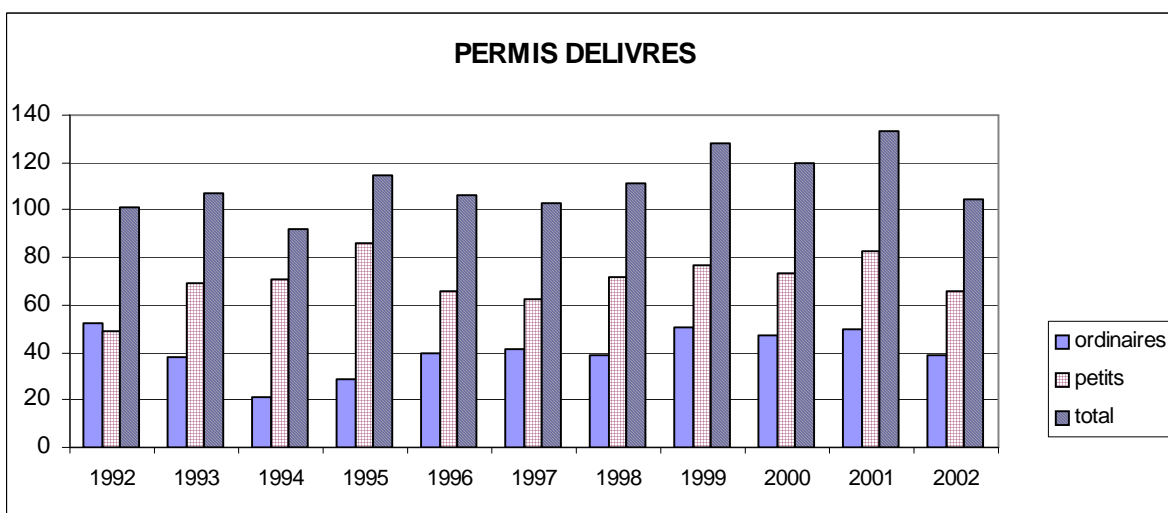
Le doublement de l'offre de transport Publicar, intervenu en décembre 2002, est une démarche importante de consolidation des Transports urbains delémontains (TUD) qui, l'année dernière, ont connu à nouveau d'excellents résultats (augmentation très sensible du nombre de voyageurs, des recettes et du taux de couverture).

Au chapitre de l'aménagement de l'espace urbain, le plan directeur de la modération de la circulation a été finalisé. Les mesures prévues au titre de la sécurité sur le chemin de l'école, crédit accepté par le corps électoral fin 2001 et qui a déjà été partiellement réalisé, y sont intégrées. Ce plan directeur a été accepté par le Conseil communal début 2003.

Dans le même chapitre, le plan directeur "Nature en ville" est en cours de réalisation. Cette démarche correspond à la volonté, exprimée dans le plan d'aménagement local, d'accorder une importance croissante aux espaces verts et autres éléments naturels et d'accroître ainsi la qualité de vie en zone urbaine.

### 7.2 Permis délivrés

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent l'évolution du nombre de permis délivrés.



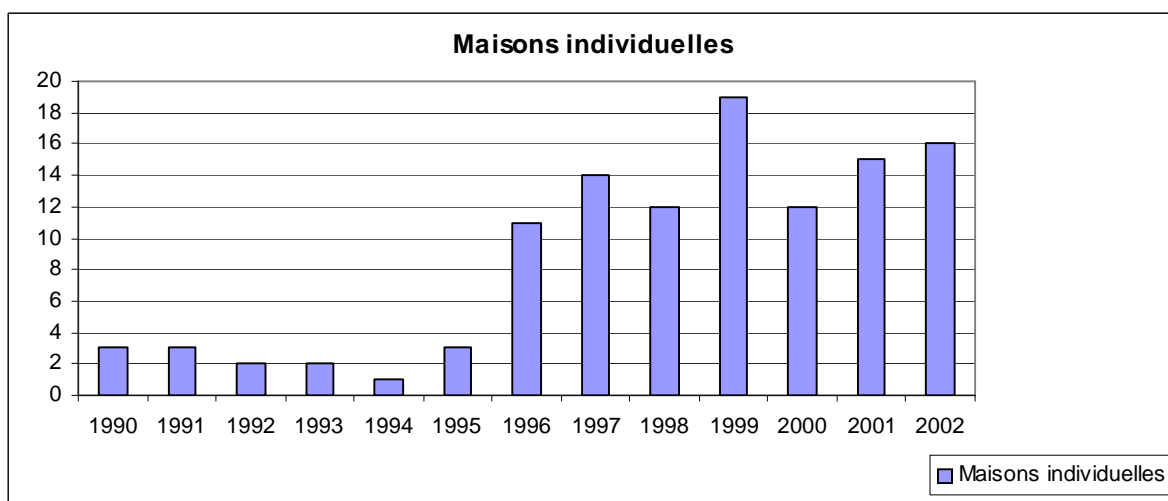
	ordinaires	petits	total
1992	52	49	101
1993	38	69	107
1994	21	71	92
1995	29	86	115
1996	40	66	106
1997	41	62	103
1998	39	72	111
1999	51	77	128
2000	47	73	120
2001	50	83	133
2002	39	66	105

Ces données permettent de constater que le nombre de permis délivrés avait atteint son plus haut niveau en 2001, depuis près de 10 ans. La reprise constatée dans le domaine de la construction depuis 1998 ne s'est malheureusement pas poursuivie en 2002 puisque le nombre de permis délivrés l'année dernière a connu une baisse sensible, comme dans la plupart des villes et des cantons suisses où le secteur de la construction a subi un ralentissement général.

Les efforts déployés suite à la révision du plan d'aménagement local afin d'accroître l'offre des terrains destinés à la construction, les nombreux investissements réalisés pour équiper de nouveaux lotissements et la baisse des taux d'intérêt devraient permettre, à terme, d'inverser le fléchissement constaté en 2002 et de redonner une impulsion dans le domaine de la construction si la reprise économique se manifeste au cours des prochains mois.

### 7.3 Maisons individuelles et jumelées réalisées

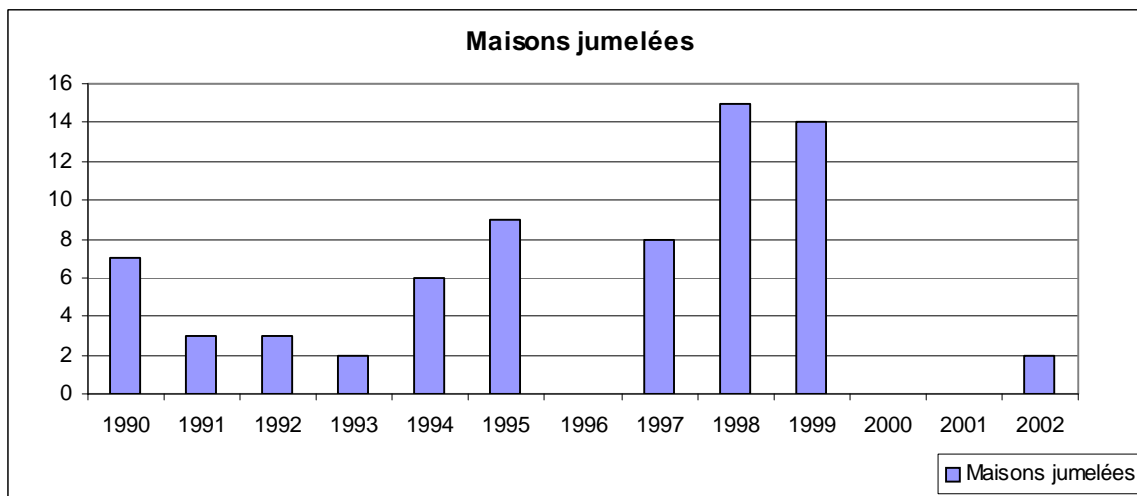
Les deux graphiques ci-dessous présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées construites à Delémont depuis 1990. L'évolution très positive, constatée depuis 1994, est le résultat d'une politique dynamique menée depuis plusieurs années en matière de planification, d'une part, par l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de terrains mis sur le marché et, d'autre part, par la mise en œuvre et la concrétisation de nombreux plans spéciaux.



Le nombre de maisons individuelles construites en 2002 constitue le deuxième meilleur résultat obtenu depuis 1990 puisque 16 constructions nouvelles ont été réalisées ou entreprises l'année dernière.

L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – peut être qualifiée d'excellente puisque plus de 100 parcelles sont à ce jour sur le marché, à des conditions financières nettement plus attractives que par le passé. En effet, grâce aux effets de l'offre et de la demande, des terrains équipés sont désormais accessibles à partir de Fr. 150.-/m<sup>2</sup>.

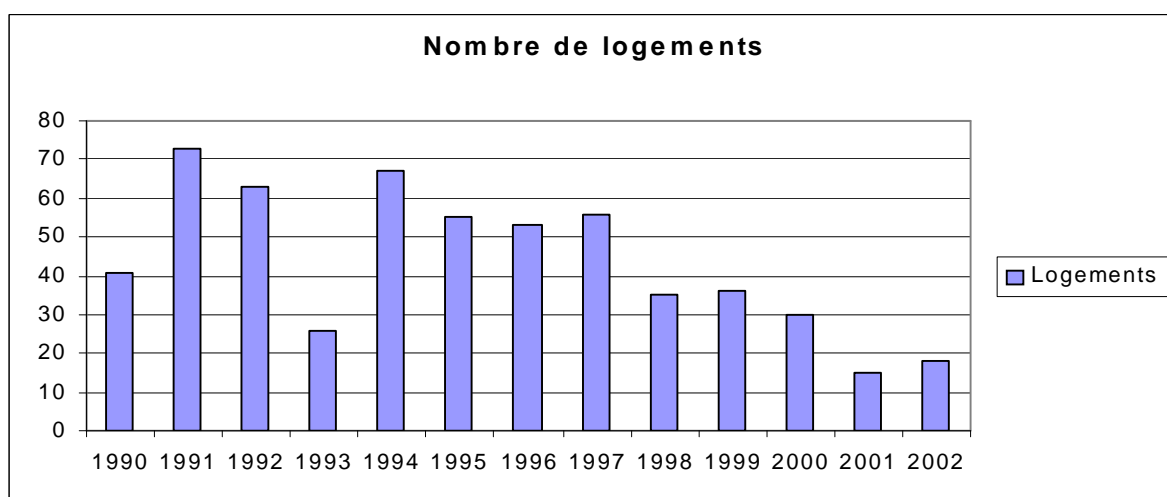
Les nouveaux lotissements réalisés ces dernières années (Blanche Pierre, Pré Rambévaux, Fenaion Sud, Louvière Sud, Creux-de-la-Terre, Mexique Ouest) et les prochains secteurs qui seront équipés en 2003 (Les Erlignes, Louvière Nord) devraient permettre d'améliorer encore l'attractivité de la ville pour l'accueil de nouvelles familles.



Le nombre de maisons jumelées construites chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement – pour ne pas dire exclusivement – des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. En 2002, seules deux maisons jumelées ont été réalisées, quand bien même de nombreux terrains équipés sont à disposition dans ce but. Ce résultat est la conséquence d'une très faible demande.

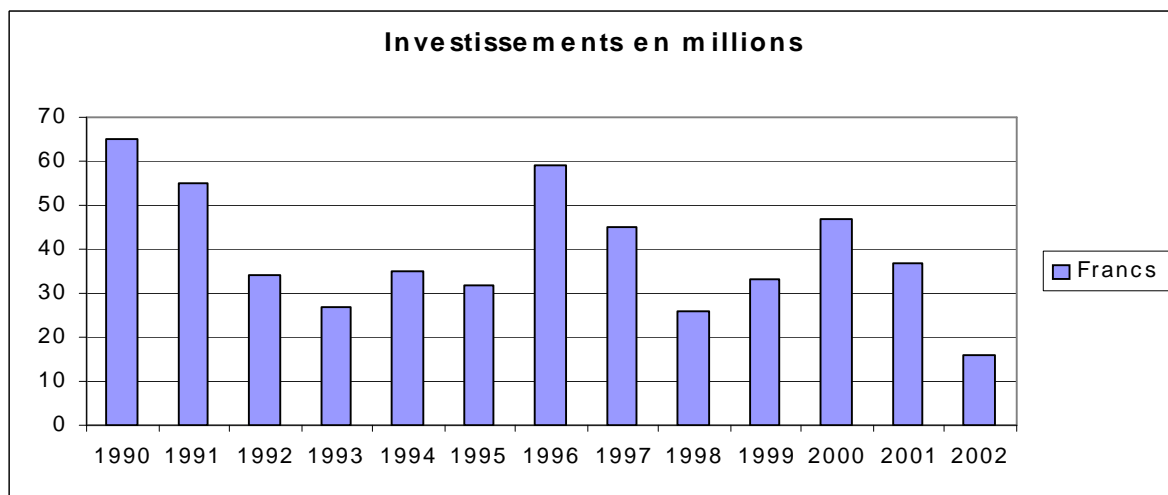
#### 7.4 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2002 est à nouveau caractérisée par un faible niveau de logements construits. L'érosion constatée depuis 1998 se poursuit : elle traduit une réduction des engagements des milieux immobiliers, les caisses de pension en particulier, qui ont encore préféré investir dans d'autres domaines.

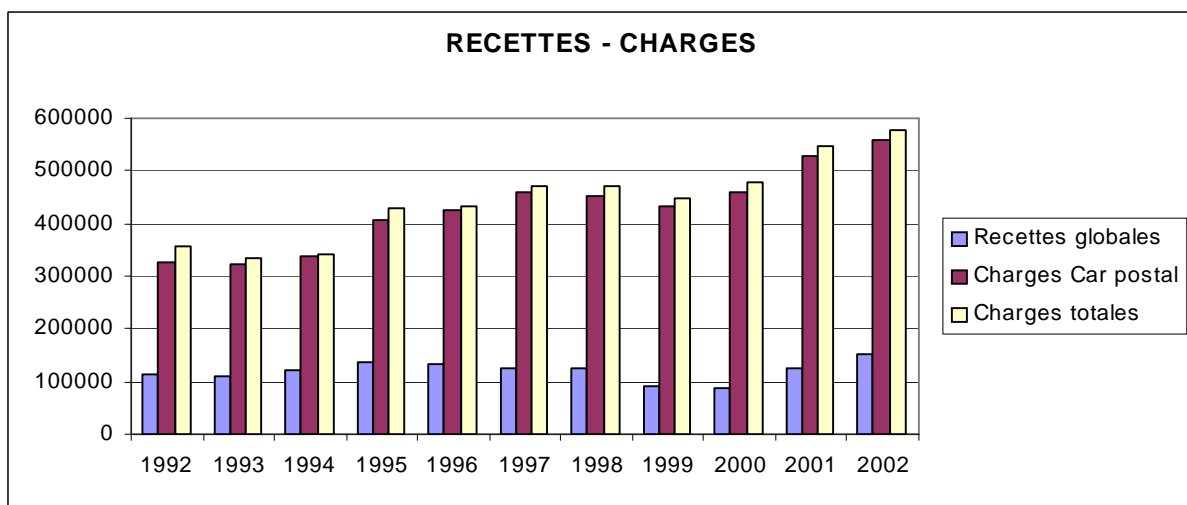




Le montant des investissements est en diminution par rapport à l'année 2001 et traduit dans ce sens l'évolution négative du nombre de permis délivrés dont les raisons sont précisées au chiffre 7.2.

## 7.5 Transports urbains delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports urbains delémontains (TUD), en collaboration avec le Centre régional des cars postaux.



Suite à la révision du contrat d'exploitation des TUD faite en 2000, qui lie la Municipalité de Delémont et Car postal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a pu être réalisée, pour la seconde fois, en 2002. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont été formulées auprès de Car postal, en particulier dans les domaines suivants :

- réduction des refus liés à Publicar suite à la mise en service d'un deuxième véhicule en décembre dernier;
- accroissement du nombre de voyageurs et des recettes (promotion et marketing);
- analyse de l'architecture des titres de transport afin de réviser la convention tarifaire en vigueur;
- contrôle régulier des titres de transports afin de réduire la fraude;
- mise en place de dépliants destinés aux écoliers (horaires scolaires);
- amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite;

- recours à des énergies diversifiées et renouvelables (bus à gaz ou au bioéthanol, par exemple);
- recherche de nouveaux sponsors publicitaires.

	<b>Recettes globales</b>	<b>Charges Car postal</b>	<b>Charges totales</b>
1992	113463	326565	356185
1993	108837	324215	335889
1994	122142	337171	342388
1995	137448	408060	428525
1996	133971	424279	432130
1997	126627	458977	471015
1998	124015	452295	470105
1999	91886	433821	448249
2000	85554	460119	478518
2001	124906	527640	547487
2002	152962	556947	578116

Note : depuis 1999, les recettes globales provenant de la desserte du Centre professionnel situé à la Communance sont devenues caduques (réduction de recettes de Fr. 25'000.- par année).

Les statistiques et les indicateurs 2002 permettent de constater, par rapport aux années précédentes, une nette amélioration :

- le nombre de voyageurs a augmenté, puisque les nouvelles statistiques mises au point, basées sur le nombre de personnes effectivement transportées (et non plus sur les titres de transport vendus) a permis de dénombrer environ 126'000 voyageurs (+ 13.2 %);
- les recettes qui se sont montées à près de Fr. 153'000.--, ont connu à nouveau une forte croissance de près de 22.5 % (grâce notamment aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'indemnisation supplémentaire négociée dans le cadre de l'adhésion à la Communauté tarifaire jurassienne – Abonnement "Vagabond");
- les charges ont été maîtrisées, compte tenu des nouvelles prestations qui ont été mises en place depuis le 10 juin 2001 (desserte des nouveaux trains "à la demi-heure" en provenance de Bienne et de Berne notamment);
- le taux de couverture, qui a progressé à 26.5 % (+ 3.7 points), est tout à fait réjouissant puisqu'il est supérieur, de plusieurs points, à la moyenne cantonale.

<b>STATISTIQUES PUBLICAR</b>			
	Nombre total voyageurs	Moyenne par jour	Personnes refusées par mois
janvier	1592	51	97
février	1348	48	132
mars	1458	47	159
avril	1425	47	161
mai	1363	43	127
juin	1481	49	116
juillet	1319	42	61
août	1349	43	88
septembre	1392	46	92
octobre	1430	46	149
novembre	1423	47	123
décembre	1535	49	110
moyenne	<b>1426</b>	<b>46</b>	<b>118</b>

Le bilan de la troisième année de fonctionnement du Publicar urbain est à nouveau positif puisque la moyenne mensuelle est restée stable. Les refus devraient diminuer avec la mise en service d'un deuxième véhicule.

## **7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement**

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2002, sous la présidence de M. Marcel Vuerich. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a notamment examiné plusieurs projets importants pour le développement de la ville, notamment les demandes de crédit "Place de la Gare" et "Prés-Roses" qui ont récemment été acceptées par le corps électoral.

La commission a également préavisé et suivi les dossiers relatifs à l'amélioration du patrimoine immobilier, à savoir, notamment : la rénovation du Château, le projet de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville (étude en cours), le projet d'amélioration de l'accessibilité de la Chapelle du Vorbourg et le crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture destiné à l'étude d'une nouvelle construction pour répondre aux besoins des SID et de Régiogaz.

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier, l'évaluation et la définition des prestations des Transports urbains delémontains (TUD), les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, le suivi des travaux liés à l'amélioration de la "Sécurité sur le chemin de l'école", le projet de réaménagement du secteur "Pont de la Maltière – Quai de la Sorne" (programme en vue de la mise sur pied d'un concours) et la demande de crédit pour la mise en place d'un système d'information du territoire (SIT).

## **7.7 Commission de la Vieille Ville et suivi des Etats-généraux**

La Commission de la Vieille Ville a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2002, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2002 a été marquée, d'une part, par la fin des travaux de réaménagement de la Vieille Ville (étape 1 : rues du 23-Juin, de la Constituante et de la Préfecture) et, d'autre part, par la mise sur pied des seconds Etats-généraux de la Vieille Ville.

La commission s'est, dans ce sens, principalement consacrée au suivi des Etats-généraux de la Vieille Ville, en collaboration étroite avec les autres départements concernés (Mairie et Travaux publics en particulier). De nombreuses mesures ont, dans ce sens, été mises en place afin de renforcer l'attractivité de la Vieille Ville, notamment : amélioration de la signalisation et de l'accessibilité (trafic privé et transports publics), courses spéciales des Transports urbains delémontains (TUD) lors de manifestations particulières (Festival Notes d'Equinoxe, Marché de Noël, etc.), étude d'une boucle de transports publics "Gare - Vieille Ville", aide financière et appui logistique (bancs, signalisation, etc.) pour les animations (Marché aux puces en particulier), étude de la nouvelle implantation du marché, suivi des questions liées aux circulations, étude d'un nouveau parking à proximité de la Vieille Ville, analyse des possibilités d'aides financières afin de promouvoir la rénovation et la réhabilitation du patrimoine bâti, étude concernant l'opportunité et les conditions éventuelles liées à l'aménagement de terrasses parisiennes, étude d'un concept de marketing de la Vieille Ville.

## **7.8 Commission spéciale "Place de la Gare"**

La Commission spéciale "Place de la Gare" a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2002, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2002 a été marquée par la fin de l'étude de l'avant-projet "Place de la Gare 2003" qui a récemment été accepté en votation populaire. La commission, composée de toutes les parties concernées, s'est en particulier penchée sur les questions suivantes : mise au point des devis estimatifs, préparation du message en vue de la demande de crédit, étude des questions foncières liées à la réalisation du projet d'exécution, suivi du projet de couvert voyageurs (reporté), coordination avec les travaux d'amélioration des structures d'accueil de la Gare CFF et problématique de circulation des cars postaux à l'avenir.

La commission est arrivée à la fin de son mandat et a été formellement dissoute suite à la votation populaire.

## **7.9 Commission spéciale "Nature et paysage"**

La Commission spéciale "Nature et paysage", présidée par la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement et composée des différents milieux concernés, a siégé à 9 reprises en 2002. Parmi les dossiers traités figurent notamment la reconstitution d'une prairie maigre à orchidées dans la pinède de Bambois, la plantation d'une douzaine d'arbres d'ombrage et la reconstitution d'une haie sur une distance d'environ 150 m aux Adelles. Ces travaux se sont déroulés en collaboration avec la Bourgeoisie et avec la participation des élèves de plusieurs classes primaires encadrés par leurs enseignantes et enseignants, par les jardiniers du Service des travaux publics, ainsi que par le garde-forestier de la Bourgeoisie.

La commission a participé à la préparation de la demande de crédit relative au plan directeur "Nature et Ville". Un inventaire des vergers a débuté dans le but de définir une politique globale de réhabilitation. Différents sites, susceptibles d'être revitalisés ou revalorisés ont également été visités en vue d'établir le prochain programme de plantations.

## **7.10 Commission de construction du Château**

La Commission de construction du Château a siégé à 7 reprises au cours de l'année 2002, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2002 a été marquée par la poursuite des travaux liés au crédit de 7.2 mio voté par le peuple en 1999. Les principaux travaux réalisés en 2002 sont les suivants : à l'extérieur, l'escalier monumental côté Sud, la couverture et la ferblanterie, l'Orangerie, les remparts et le jardin; à l'intérieur, la charpente, la gypserie, la menuiserie, les sanitaires et la pierre naturelle.

D'une manière générale, à l'exception de la découverte d'un champignon dans certains endroits particulièrement cachés et obscurs de la charpente, les travaux se déroulent selon le programme établi et en respectant le budget voté par le peuple.

## **7.11 Commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture**

La commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture, présidée par la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, a été officiellement reconstituée en 2002, suite aux décisions positives issues de la longue procédure juridique menée par les opposants. Elle s'est réunie à 6 reprises.

Les membres du Centre de la Jeunesse et de la Culture ont procédé bénévolement à certains travaux de démolition et de nettoyage aux abattoirs, sous le contrôle de l'architecte mandaté.

L'année 2002 a été essentiellement marquée par le suivi des derniers problèmes juridiques (une décision du Tribunal cantonal est encore attendue) et l'organisation des premiers travaux préparatoires (mise en soumission des travaux, tableaux comparatifs, préparation des contrats).

\* \* \* \* \*

# TABLE DES MATIERES

Page

## 1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

	Préambule	2
1.1	Corps électoral	3
1.2	Conseil de Ville	3
1.3	Conseil communal	3
1.4	Administration générale et Secrétariat communal	4
1.5	Informatique	4
1.6	Personnel	4
1.7	Utilisation du Fonds pour le développement économique	6
1.8	Archives	7
1.9	Commission de conciliation en matière de bail	7
1.10	Contrôle des habitants	8
1.11	Jumelages	10
1.12	Commission de la mairie	11
1.13	Service de police	11
1.14	Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	14
1.15	Protection civile	16

## 2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

	Introduction	18
2.1	Logement	18
2.2	Aide sociale	18
2.3	Mesures tutélaires	19
2.4	Allocations de fin d'année	19
2.5	Bourses et prêts	20
2.6	Commissions des affaires sociales	20
2.7	Office de l'emploi	20
2.8	Agence communale AVS	21
2.9	Maison de l'enfance	22

## 3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

3.1	Généralités	25
3.2	Sports	25
3.3	Culture	26
3.4	Jeunesse	26
3.5	Bibliothèques et Ludothèque	27
3.6	Galerie Paul-Bovée	29

#### 4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

4.1	Commission de l'énergie et des eaux	30
4.2	Service des eaux	30
4.3	Service de l'électricité	31
4.4	Service du gaz	32
4.5	Service de l'énergie	33

#### 5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

5.1	Procédure de crédit	37
5.2	Déclarations d'impôts 2002	38
5.3	Commissions	39
5.4	Ecoles primaire et enfantine	39
5.5	Ecole secondaire : Collège	40

#### 6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1	Considérations générales	42
6.2	Service des travaux publics	43
6.3	Commission des travaux publics	45
6.4	Commission spéciale « Vieille Ville – Danse sur la Doux »	45

#### 7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

7.1	Considérations générales	46
7.2	Permis délivrés	46
7.3	Maisons individuelles et jumelées réalisées	47
7.4	Montants investis et logements construits	48
7.5	Transports urbains delémontains (TUD)	49
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	51
7.7	Commission de la Vieille Ville et bilan des Etats-généraux	51
7.8	Commission spéciale « Place de la Gare »	51
7.9	Commission spéciale « Nature et Paysage »	52
7.10	Commission de construction du Château	52
7.11	Commission de construction du Centre de la Jeunesse et de la Culture	52